

# 2024-2029



# PROJET PÉDAGOGIQUE

# SOMMAIRE

Introduction .....	3
1. Environnement et tutelle .....	4
2. Mission et cadre réglementaire .....	4
3. Ressources humaines et organigramme .....	6
4. Profils des étudiants .....	7
5. Les ressources matérielles .....	8
6. Les valeurs .....	8
7. Démarche qualité et processus de formation .....	10
8. Vie étudiante .....	11
9. Nos partenaires .....	12
10. L'enseignement clinique .....	14
11. Les orientations du projet pédagogique : ingénierie pédagogique .....	15
Axe 1 : Étayer la formation par une pédagogie active et les nouvelles technologies de l'information et de la communication .....	16
Axe 2 : Créer un environnement capacitant .....	27
Axe 3 : Renforcer la recherche et l'innovation .....	29
Axe 4 : Développer l'image de l'institut sur le territoire .....	33
Axe 5 : Maintenir une démarche qualité .....	37
Conclusion .....	43

## Remerciements

Je tiens à adresser particulièrement mes remerciements à :

- ARTERO-GRAU Laëticia Adjoint des Cadres
- ASTIER Emilie Cadre Formateur
- BAÏSSET Ghislaine Cadre supérieur référente pédagogique
- BESSE Michael Coordonnateur de la Qualité HBT
- FREHEL Catherine Cadre Formateur
- GABATA Angélique Cadre Formateur
- GAIRAUD Valérie Cadre Formateur
- GALLAND Karin Cadre Formateur
- GIRARDIN Sylvie Cadre Formateur
- GUILLAUME Stéphanie Cadre Formateur
- LE VELLY Anne Cécile Cadre Formateur
- MERLO Elodie Cadre de Santé HBT
- MONTEL Christophe Cadre de Pôle HBT
- MUNOZ Nathalie IDEC EHPAD La Mésange Poussan
- NACKAB Corinne Cadre de Santé HBT
- PORZIEMSKY Patricia Cadre Formateur
- THEVENEAU Laurent Cadre de Santé HBT
- VIE Pascale Cadre Formateur

Fabienne KASPRZYK  
Directrice des soins en charge de l'IFMS des HBT

## Introduction

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé des Hôpitaux du Bassin de Thau a été réalisé par l'équipe pédagogique, constituée des enseignants permanents de l'IFSI<sup>1</sup> et de l'IFAS<sup>2</sup>, ainsi qu'avec l'aide de représentants (Encadrement supérieur, de proximité, service Qualité) des HBT<sup>3</sup> et de structures extérieures. En termes de méthodologie, cinq axes ont été définis en concertation. Les membres des cinq groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises de Février à Juin 2024 et ont rédigé les fiches actions du projet pédagogique.

Cet outil de travail prend en compte les textes officiels, la population concernée, l'environnement, les atouts et contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins.

Le projet pédagogique est destiné aux étudiants, aux élèves, aux formateurs et à nos partenaires. Il traduit l'orientation donnée à la formation, en clarifie le sens et précise les choix pédagogiques. Sa finalité est de donner du sens aux projets de formation développés au sein de l'institut.

Il s'inscrit dans un processus d'évolution nécessitant l'implication des différents partenaires de la formation (étudiants, élèves, formateurs, professionnels de terrain, universitaires, usagers) afin de favoriser la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession infirmière et aide-soignante.

Ce projet pédagogique intègre les mises en œuvre rendues nécessaires par les étapes du processus d'universitarisation des Instituts de Formation en Soins Infirmiers, telles que la gouvernance des instituts, le déploiement du service sanitaire, le numérique en santé.

Le dispositif de formation s'inscrit également dans l'une des grandes orientations de la Loi « ma santé 2022 » dont l'une des ambitions est « *de construire un système de santé autour du patient* ». Cela nécessite d'organiser des dispositifs d'apprentissage « *en les adaptant aux enjeux de demain* » et de mettre en œuvre une formation de qualité satisfaisant aux exigences de référentiels de certification, en cohérence avec les trois axes de la loi « Ma santé 2022 » :

- Former les futurs soignants aux besoins du système de santé de demain,
- Créer dans tous les territoires un collectif de soins au service des patients,
- Faire du numérique un atout pour le partage de l'information en santé et l'évolution des pratiques.

### Ce qui nous guide

Former des professionnels compétents, engagés, responsables, réflexifs, autonomes et « agiles », répondant aux évolutions du système de santé, aux besoins du territoire.

L'agilité « *consiste à identifier les éléments des situations et des environnements de travail complexes pour y répondre efficacement. Cela implique pour l'étudiant d'accroître ses prises de décisions et sa flexibilité pour répondre aux enjeux en s'adaptant au changement ou en le provoquant dans une perspective d'efficacité auprès de la personne soignée et des organisations de travail* » (Brangier. E, Grosjean J 2019)

Le projet pédagogique de l'IFMS<sup>4</sup> des HBT s'inscrit dans la philosophie du précédent tout en le réactualisant face aux enjeux actuels. Il présente aux étudiants, aux élèves, aux tutelles et aux partenaires :

- L'Institut, son environnement et son évolution contextuelle,
- Sa philosophie, ses valeurs, le cadre pédagogique et réglementaire des formations,
- Ses cinq axes de mise en œuvre

---

<sup>1</sup> IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

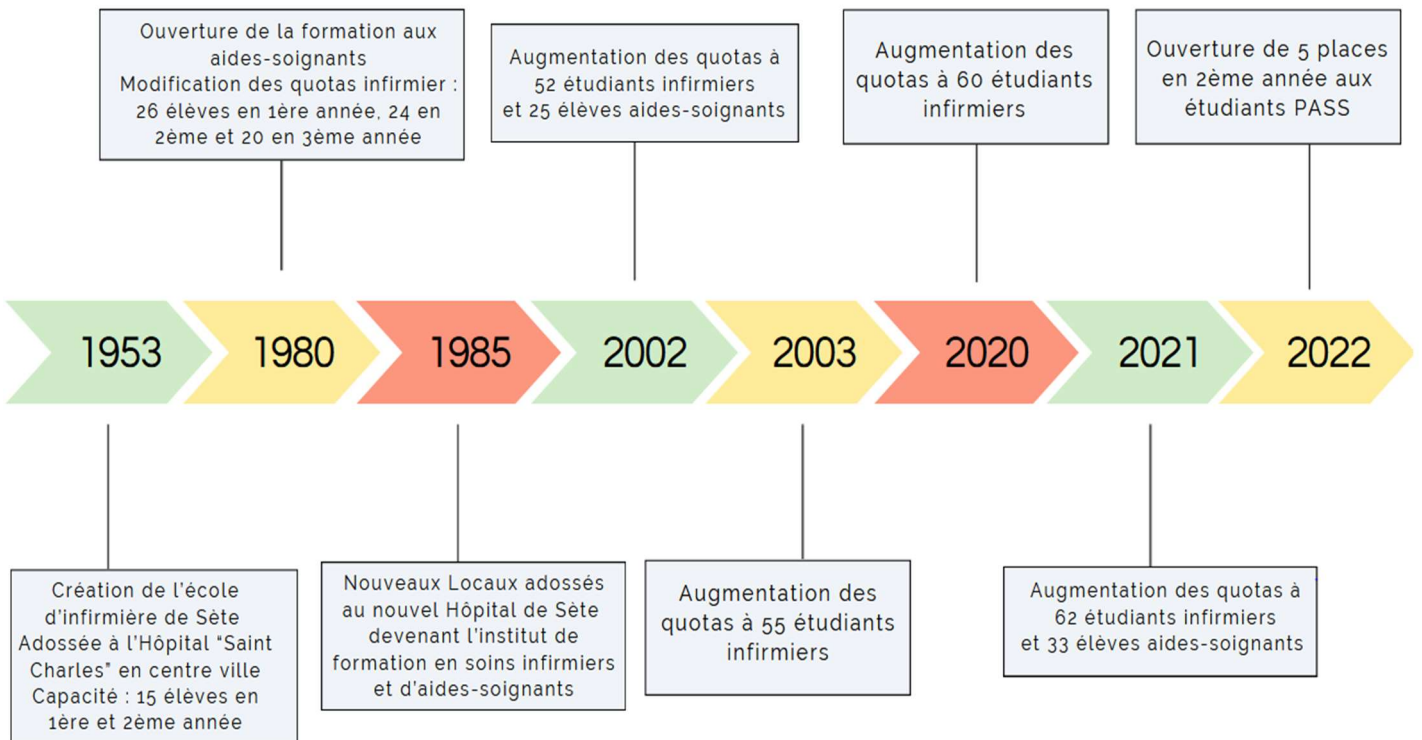
<sup>2</sup> IFAS : Institut de Formation d'Aides-Soignants

<sup>3</sup> HBT : Hôpitaux du Bassin de Thau

<sup>4</sup> IFMS : Institut de Formation aux Métiers de la Santé

## 1. Environnement et Tutelle

### HISTORIQUE



Fidèle à son histoire, l'institut reste relié aux « Hôpitaux du Bassin de Thau » qui regroupent depuis 1999 différents sites sur Sète, Agde, Marseillan, Vias, Frontignan et Mèze.

L'IFMS des HBT est sous la tutelle du ministère des solidarités et de la santé avec comme interlocuteurs privilégiés la Région Occitanie, les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, de Travail et des Solidarité (DREETS) et le Ministère de l'éducation supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI).

## 2. Mission et cadre réglementaire

### 2.1 Contexte politique, législatif, réglementaire

En 1999, les accords de Bologne ont instauré l'entrée des formations sanitaires post baccalauréat dans l'enseignement supérieur en les intégrant dans le système LMD (Licence, Master, Doctorat) afin d'harmoniser les formations universitaires au sein de l'Union Européenne. Les UE (Unités d'enseignements) sont comptabilisées en ECTS (European Credits Transfer System).

En 2018, l'universitarisation de la formation en soins infirmiers s'est concrétisée par la mise en place de la nouvelle gouvernance des instituts en application de l'arrêté du 17 Avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 Avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et par l'obtention de la carte d'étudiants multiservices. Par ailleurs les arrêtés du 13 Décembre 2018 et du 3 Janvier 2019 sont venus modifier les modalités de sélection pour l'admission en première année de formation conduisant au diplôme d'Etat infirmier.

La loi du 17 Janvier 2002 dite de modernisation sociale révisé les formations sanitaires françaises. Elle crée un répertoire national de certification professionnelle, dans lequel les diplômes sont classés par niveau. La loi introduit la notion d'accès par VAE à certains diplômes favorisant la fluidité des parcours professionnels.

La loi « Hôpital Patient Santé Territoire » du 21 Juillet 2009 porte une réforme majeure du système de santé par la modernisation des établissements de santé, l'accès pour tous à des soins de qualité, la prévention et la politique de santé publique.

La loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé renforce la coopération entre les hôpitaux publics avec les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Chaque établissement public doit y adhérer. Notre IFMS est rattaché aux Hôpitaux du Bassin de Thau membre du GHT Est Hérault – Sud Aveyron.

Le projet pédagogique 2024-2029 prend appui sur l'Arrêté du 17 Avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 Avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et notamment la gouvernance des instituts de formation en soins infirmiers avec la constitution d'une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections :

- Une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants,
- Une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires,
- Une section relative à la vie étudiante

Par ailleurs, le référentiel de formation prescrit au travers du décret n° 2018-472 du 12 Juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé et de l'arrêté du 12 Juin 2018, la mise en œuvre du service sanitaire pour les étudiants en santé dans le cadre d'actions de santé publique en prévention primaire. Au sein de l'IFMS des partenariats sont établis avec différentes structures afin de répondre aux atterus spécifiques de ce dispositif.

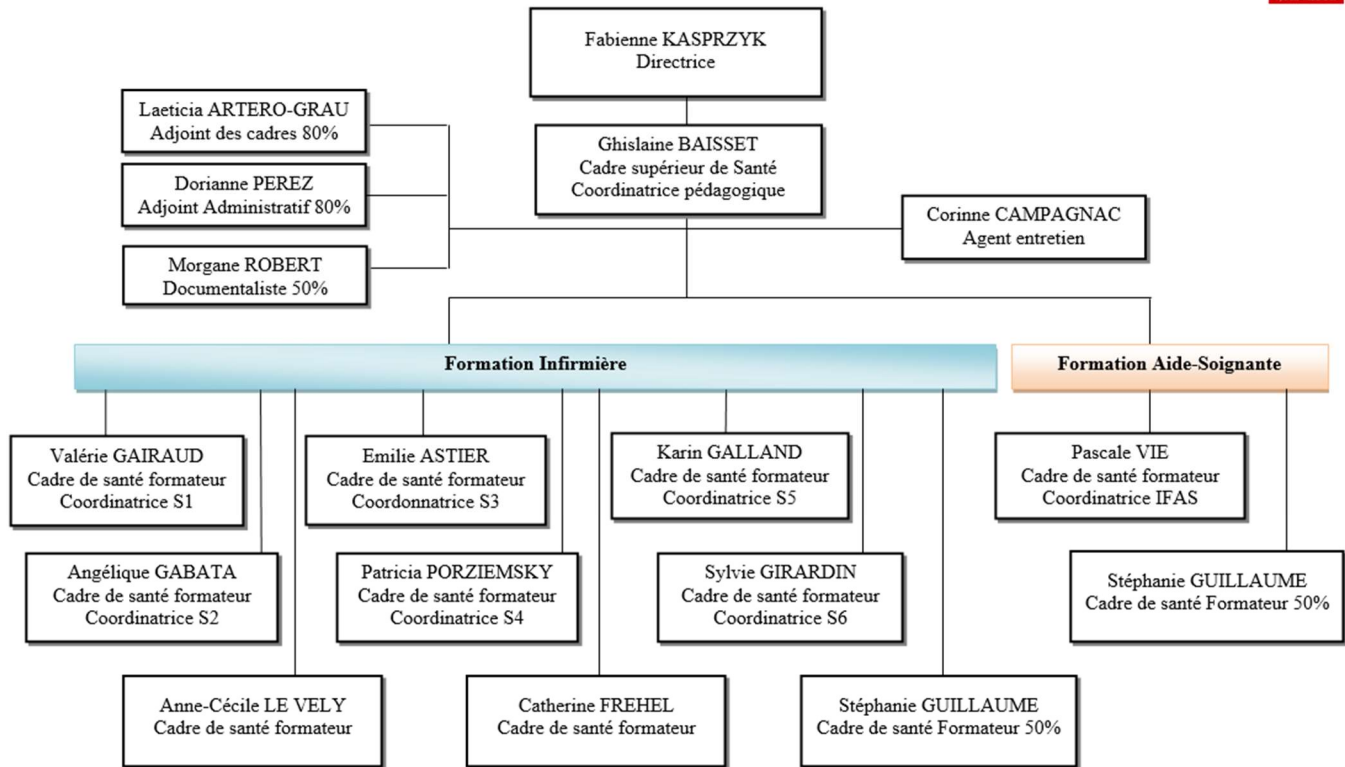
### 3. Ressources humaines et organigramme

#### 3.1 L'équipe pédagogique, administrative et logistique



Institut de Formation aux  
Métiers de la Santé de Sète  
IFSI-IFAS

#### ORGANIGRAMME DE L'IFMS DE SETE



Mise à jour : 3 juillet 2023

La directrice de l'IFMS est garante du fonctionnement de l'institut par délégation de la directrice générale des Hôpitaux du Bassin de Thau. Elle en assure la gestion administrative, financière, pédagogique et managériale (équipes administrative, pédagogique et logistique).

Un cadre supérieur de santé assure la coordination pédagogique et garantit le lien avec les partenaires de stage des étudiants et des élèves. Dans le respect du référentiel de formation, il coordonne la mise en stage des étudiants afin de proposer des parcours professionnalisants.

#### L'équipe permanente

IFSI : Neuf cadres de santé formateurs dont six formateurs coordonnateurs de semestre (8,5 ETP)

IFAS : Deux cadres de santé formateurs dont un coordonnateur, pilote de la formation des élèves aides-soignants (1,5 ETP)

Une collaboration pédagogique est instaurée entre l'IFSI et l'IFAS dans le cadre des enseignements théoriques, cliniques et pratiques.

Deux secrétaires à temps partiel assurent la coordination et le suivi administratif des activités de l'IFMS.

Une documentaliste à temps partiel accompagne les étudiants et élèves dans leurs recherches documentaires au sein du centre de documentation.

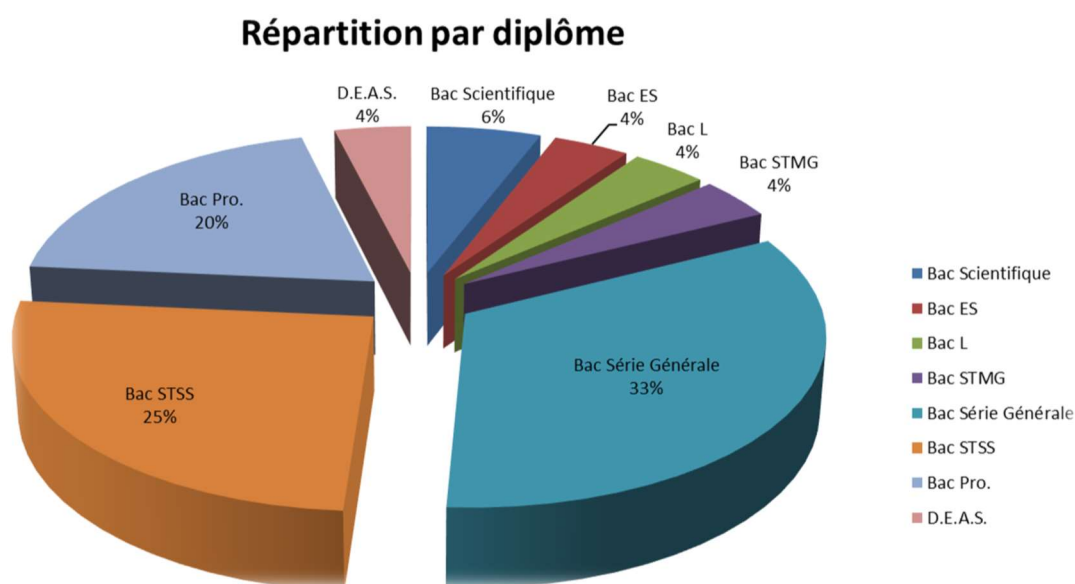
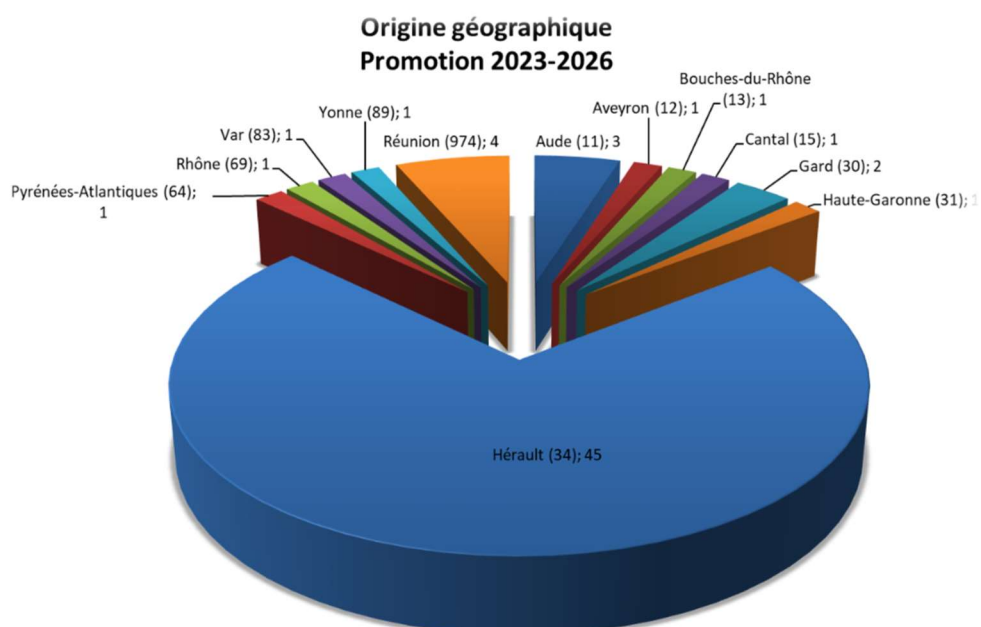
Un agent d'entretien qualifié assure l'entretien des locaux de l'institut.

### 3.2 Les apprenants

Les places autorisées par le Conseil Régional en date du 10 mai 2021



### 4. Profil des étudiants





## 5. Les Ressources matérielles

L'institut de formation dispose de 6 salles de cours, 2 salles de travaux de groupes, 2 salles de pratiques avec mannequins, 1 salle informatique et 1 centre de documentation.

L'institut offre à ses étudiants et élèves un environnement favorable à l'apprentissage

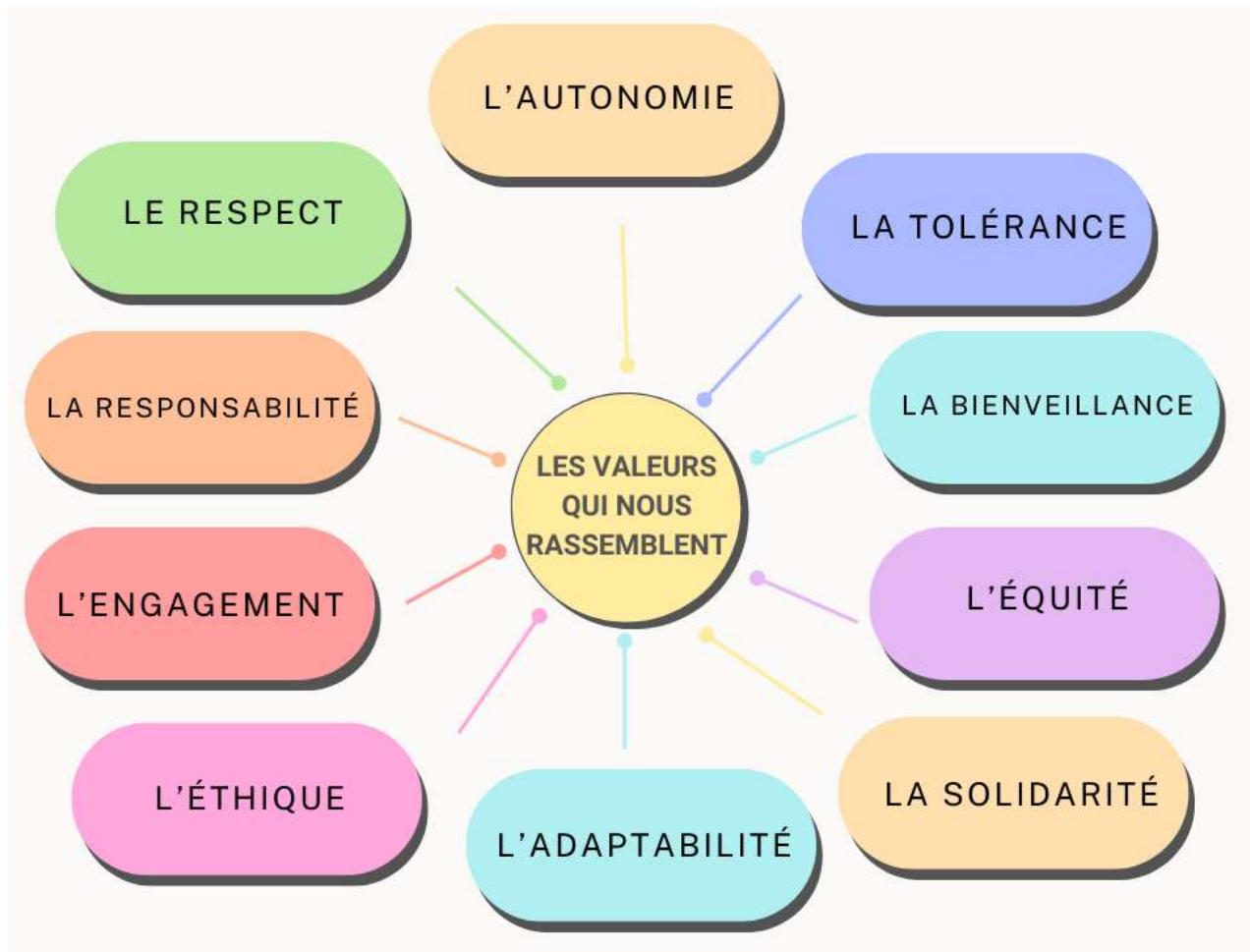


## 6. Les Valeurs

### 6.1 Philosophie de la formation au sein de l'IFMS des HBT

Le principe directeur de la formation est la professionnalisation obtenue par une alternance intégrative, interactive et partenariale. L'étudiant ou l'élève construit progressivement son identité professionnelle ainsi que les éléments de sa compétence, à travers l'acquisition des savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements. L'IFMS des HBT s'appuie sur différentes théories telles que celle de Richard WITTORSKI pour qui « *la compétence correspond à la mobilisation dans l'action d'un certain nombre de savoirs combinés de façon spécifique en fonction du cadre de perception que se construit l'auteur de la situation* » ou de Guy Le BOTERF qui précise que « *la compétence est la mobilisation ou l'activation des différents savoirs de façon pertinente dans les situations de travail. Le concept de compétence est indissociable de celui de responsabilité professionnelle et va impliquer rigueur et efficacité.* »

Au sein de l'équipe de l'IFMS, la professionnalisation est un enrichissement permanent et mutuel des savoirs et de l'expérience du terrain avec comme objectif de prodiguer des soins correspondant à des normes professionnelles et légales, à une personne ou un groupe de personnes, dans le respect de valeurs humanistes.



Autour de ces valeurs, l'équipe pédagogique permet à l'étudiant ou l'élève de :

Identifier et s'approprier les attentes de l'environnement professionnel

Construire sa réflexion et ses valeurs professionnelles en s'appuyant sur des concepts

Adapter sa posture professionnelle aux situations rencontrées

Développer son sens de la responsabilité professionnelle

Coopérer dans un contexte de soins pluri-professionnel et interdisciplinaire

## 7. Démarche qualité et processus de formation

### 7.1 Certification de l'IFMS et gestion des risques

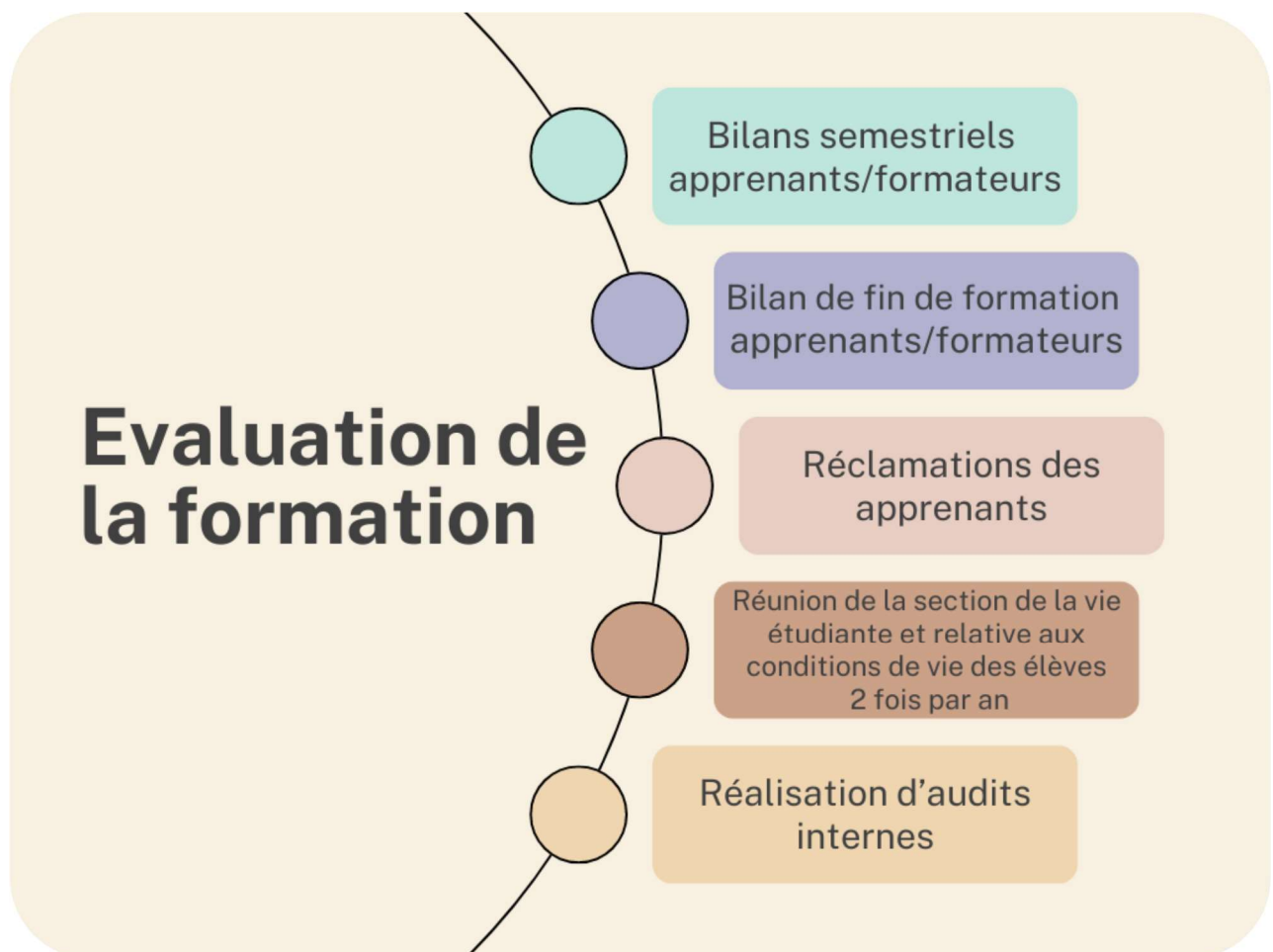
L'IFMS des HBT s'inscrit dans une démarche qualité. L'alternance a visée intégrative permet le transfert des connaissances en situations, l'organisation de l'enseignement clinique, en partenariat avec les professionnels de proximité participe à la qualité de la formation.

Depuis 2014, l'IFMS en partenariat avec l'Espace Formation des HBT, a élaboré une politique de prévention des risques répondant aujourd'hui aux attendus du référentiel Qualiopi.

Le 19 Juillet 2022, l'IFMS des HBT a obtenu la certification Qualiopi, certification reconduite suite à l'audit de surveillance réalisé le 24 octobre 2023.

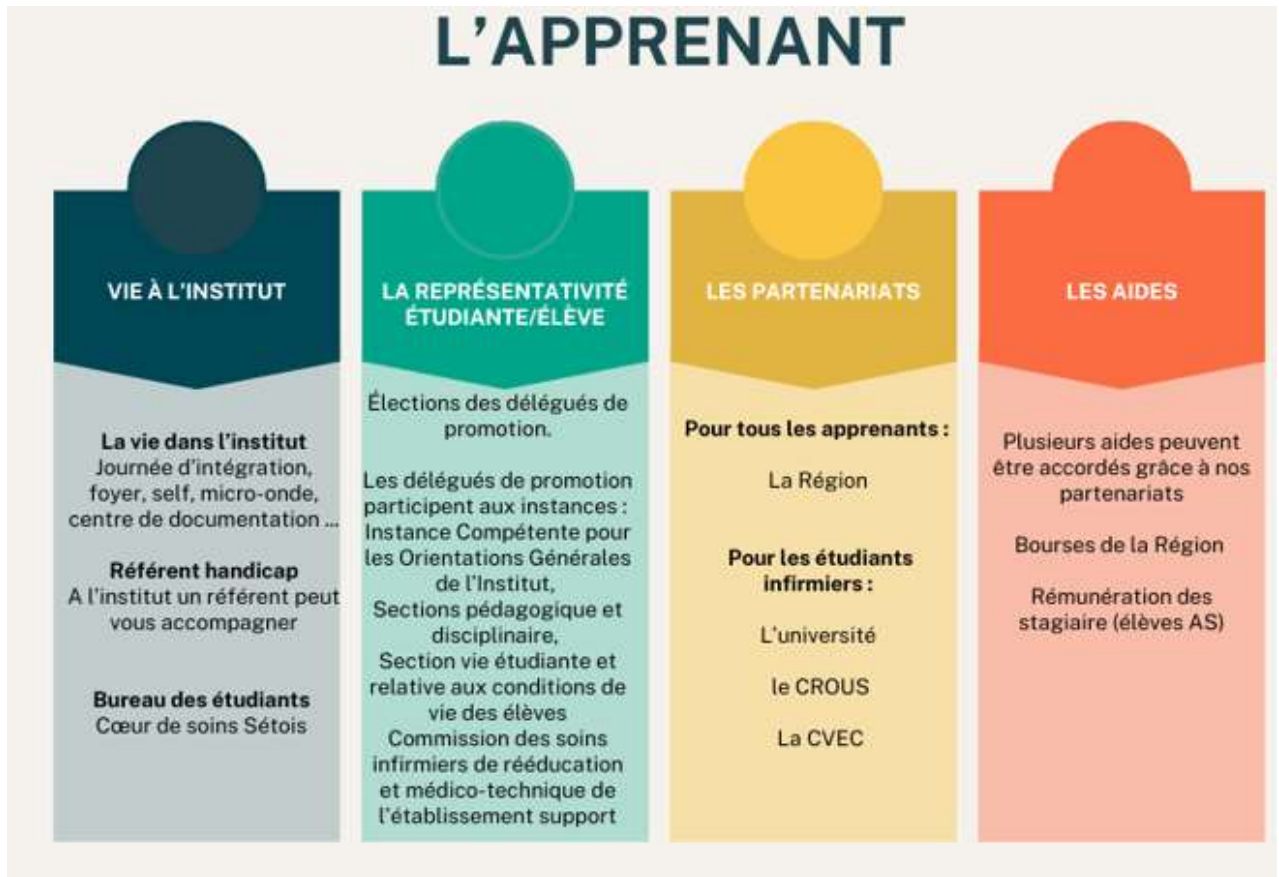


### 7.2 Evaluation de la formation



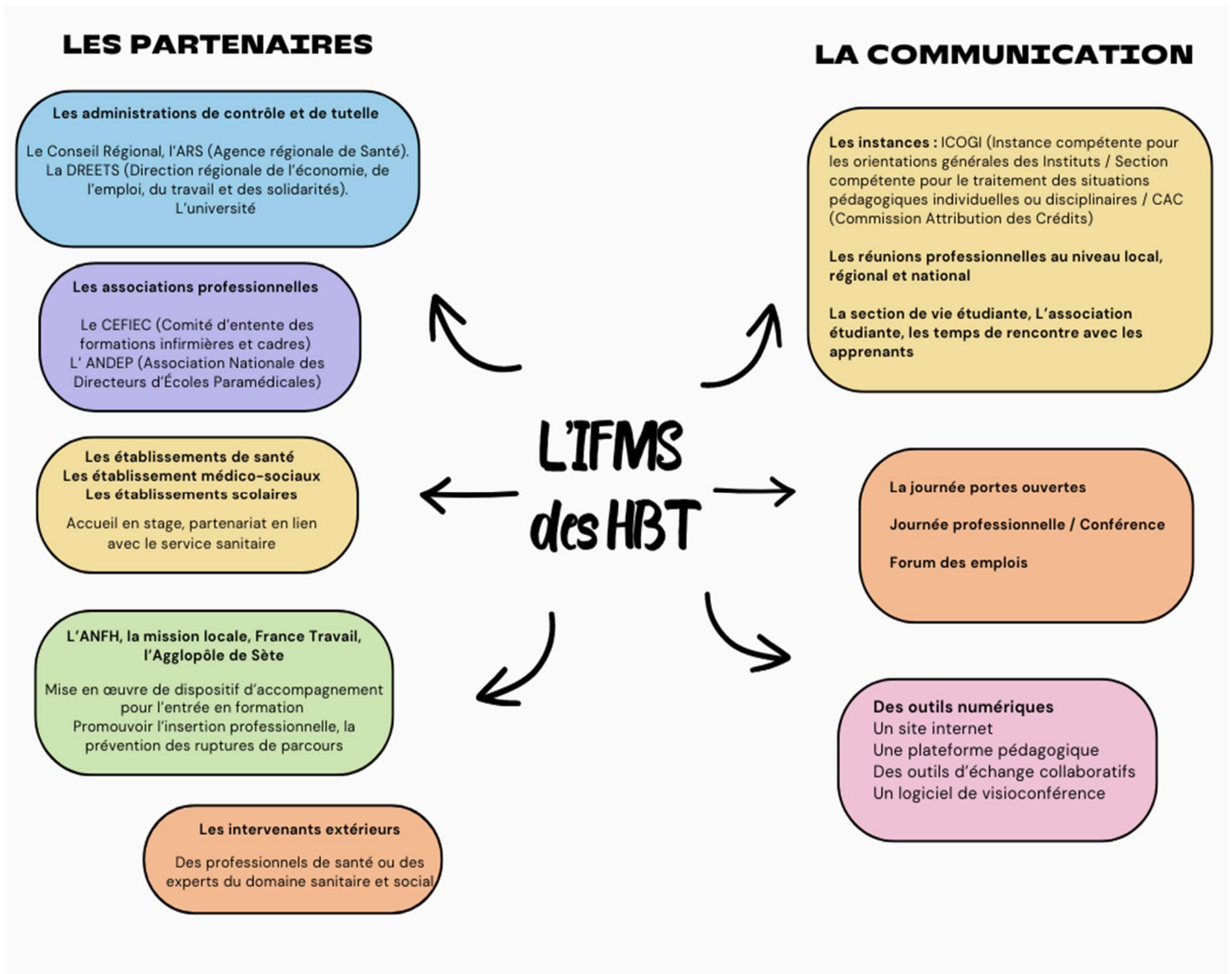
## 8. Vie étudiante

Afin de faciliter la vie étudiante dans notre institut de formation, des aides, des partenaires, des instances, des associations et des aménagements des locaux ont été mis à disposition des apprenants.



## 9. Nos partenaires

### 9.1 Ouverture de l'institut sur l'extérieur



### 9.2 Un ancrage territorial

L'Agence Régionale de Santé (ARS) par son Plan Régional de Santé identifie les orientations et les priorités de la politique de santé au niveau de la Région Occitanie.

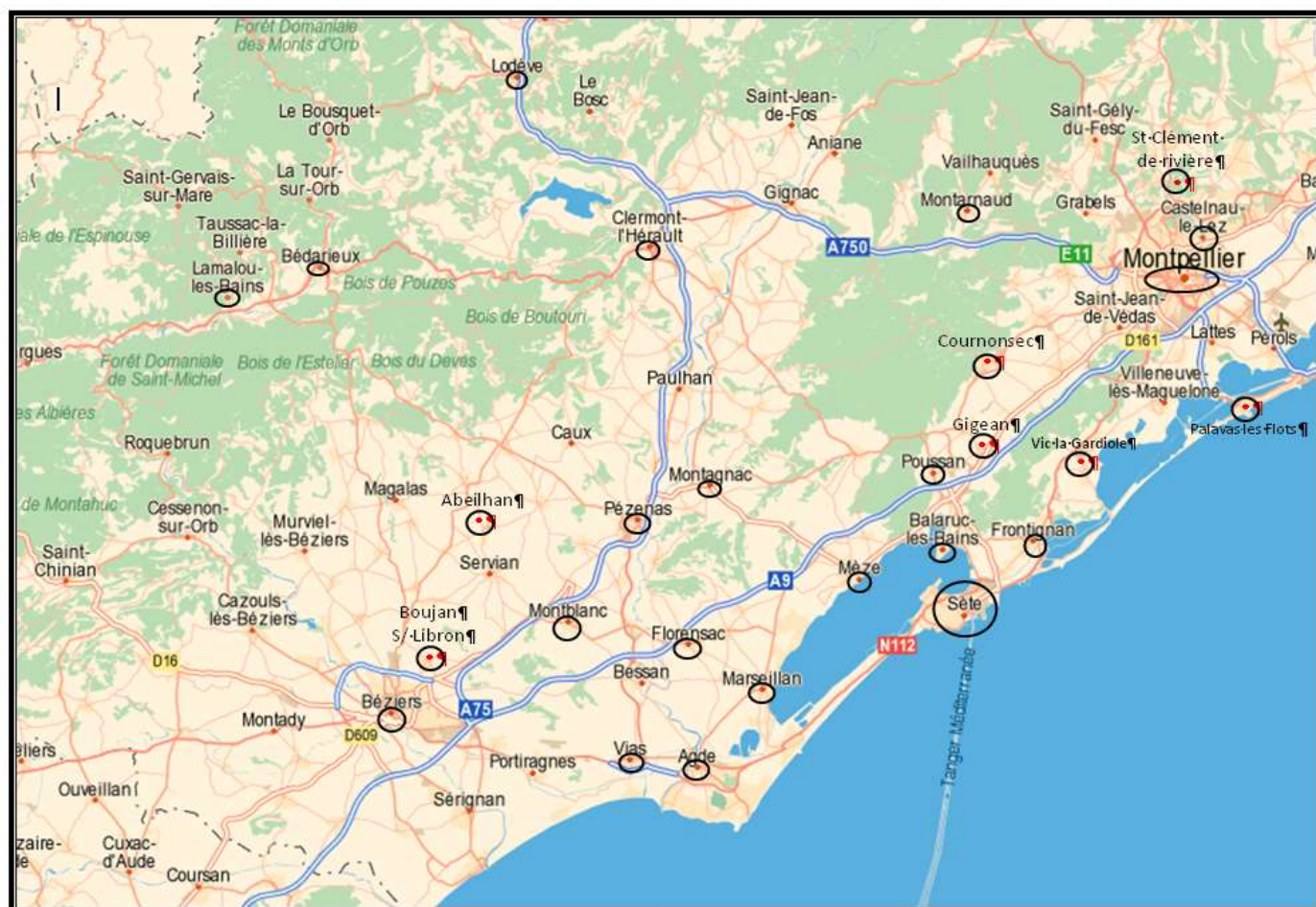
La Région Occitanie n'échappe pas à la tendance générale de vieillissement de la population, et, par ailleurs, la précarité sociale ne cesse de progresser. Cela impulse une extension conséquente des prises en charge médico-sociales et des structures dédiées aux personnes âgées. Les professionnels doivent diversifier leurs champs d'exercice avec le développement des prises en charge en ambulatoire, des soins à domicile et de l'hospitalisation à domicile.

L'IFMS des HBT, en tant qu'institut de formations certifiantes et qualifiantes, s'avère donc fondamental dans le renforcement de compétences métier liés aux besoins accrus du territoire ainsi qu'aux besoins des structures sanitaires et médico-sociales.

Ceci demande aux professionnels, formateurs et tuteurs, un investissement majeur dans l'accompagnement individualisé de chaque étudiant et élève, afin de leur permettre de développer des compétences et répondre qualitativement aux besoins des usagers.

### 9.3 Cartographie des ressources de stage

L'IFMS adossé aux Hôpitaux du Bassin de Thau bénéficie de ses infrastructures. Son bassin de recrutement concerne principalement les communes du Bassin de Thau (Axe Frontignan, Sète, Mèze, Agde, Marseillan, Vias...). Des collaborations étroites sont mises en place entre l'IFMS et les services de soins des HBT mais également avec des établissements de santé privés ainsi que des établissements médico-sociaux du Département (Clermont l'Hérault, Lamalou, Palavas), des cabinets libéraux. Au total, 170 terrains de stage permettent aux étudiants et élèves de diversifier leurs expériences et de proposer leurs compétences une fois diplômés. Par ailleurs l'IFMS des HBT depuis 2022 a intégré le Consortium ERASMUS du Conseil Régional OCCITANIE. Les étudiants et les professionnels intéressés peuvent présenter des projets éligibles au départ dans différents pays de la communauté européenne ou à l'international.



## 10. L'enseignement clinique

Le processus de professionnalisation de l'apprenant a deux points d'ancrage : l'institut de formation et les terrains de stage. Les deux lieux concourent ensemble à l'acquisition des compétences requises pour l'exercice du métier.

Cette alternance dite intégrative implique la prise de responsabilité professionnelle progressive et effective de l'apprenant qui confronte d'une part ses savoirs théoriques et pratiques et, d'autre part, ses représentations avec les réalités professionnelles. Le va et vient entre des lieux différents (IFMS et stages) nécessite une cohésion entre les deux.

Le stage constitue un élément clé dans le parcours de professionnalisation. Pour cela, la formation est construite autour du raisonnement clinique et de l'analyse de situations permettant à l'apprenant d'explorer, de conceptualiser, de généraliser et de transférer. En effet, la formation clinique s'effectue lors des stages auprès des professionnels en lien avec la santé et les soins. L'apprentissage des situations s'articule auprès de toutes les composantes du soin afin de favoriser le développement des compétences. La pratique régulière de l'analyse de situations de soins permet aux apprenants de travailler les trois paliers d'apprentissage : comprendre, agir, transférer :

- Comprendre : l'apprenant acquiert les savoirs et savoirs faire nécessaires à la compréhension des situations,
- Agir : l'apprenant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer ses actions,
- Transférer : l'apprenant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

À l'interface entre l'institut et les terrains de stage, le formateur référent du terrain de stage favorise le lien entre théorie et pratique afin d'optimiser l'apprentissage par un encadrement effectué à chaque stage. La préparation d'objectifs généraux par semestre et d'objectifs personnalisés avant le départ en stage participe à la construction de la progression de l'apprenant. Le parcours de stage de chaque étudiant ou élève est construit selon ses besoins d'apprentissage (bilan des acquis et des difficultés).

La place du tuteur de stage et des professionnels de santé encadrant s'avère fondamentale dans l'accompagnement de l'apprenant pour l'analyse des situations de travail.

Notre politique de stage s'appuie sur :

- le partenariat avec les terrains de stage,
- le suivi de chaque étudiant et élève en stage par les cadres de santé formateurs référents de stage,
- le renforcement du lien entre théorie et pratique,
- l'exploitation du vécu du stage.



L'alternance intégrative : Institut-Stage-Institut

## 11. LES ORIENTATIONS DU PROJET PEDAGOGIQUE : INGENIERIE PEDAGOGIQUE

Dans ce contexte de mutation où les attentes du système de santé, les contraintes économiques et réglementaires, évoluent vers une exigence de qualité maximale et d'efficacité, l'objectif pédagogique est de former un professionnel compétent. Compétent sous-entend « un praticien autonome, responsable et réflexif. » Argyris, C., & Schön, D. (1978).

Pour introduire cette approche professionnelle, le projet pédagogique s'articule autour de cinq axes :

- Axe 1 : Étayer la formation par une pédagogie active et les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Axe 2 : Créer un environnement capacitant
- Axe 3 : Renforcer la recherche et l'innovation
- Axe 4 : Développer l'image de l'institut sur le territoire
- Axe 5 : Maintenir une démarche qualité

Pour chaque axe, une déclinaison d'objectifs et d'actions spécifiques a été coconstruite avec l'équipe pédagogique et des professionnels partenaires accueillant des apprenants en stage.



## Axe 1 – Étayer la formation par une pédagogie active et les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les sciences de l'éducation ont montré que les apprenants apprennent beaucoup les uns des autres, que leur apprentissage se construit grâce aux liens cognitifs, aux liens sociaux, à l'expérience.... Ils n'apprennent donc pas exclusivement selon le modèle transmissif (écoute, transcription, mémorisation, répétition) mais aussi selon les modèles constructiviste et socio-constructiviste (pédagogies actives).

Le terme « active » renvoie certes à une action visible, mais surtout à l'initiative et à la responsabilité qui sont placées du côté de l'apprenant. En ce sens la terminologie anglaise « active learning » indique mieux ce qu'est l'apprentissage actif. Dans les pédagogies actives, l'apprenant est placé dans une situation de démarche plus ou moins autonome où il a à construire ses connaissances et à développer ses compétences, avec l'aide d'informations disponibles et souvent en interaction avec d'autres apprenants.

D'après Marcel Lebrun, nous pouvons définir les rôles de l'apprenant d'une part et celui de formateur d'autre part:

- L'apprenant : rôle de pilotage de son apprentissage
- Le formateur : rôle de conception de situations réelles suscitant l'apprenant à construire ses connaissances dans l'action (compétences)

L'activité n'est pas un but en soi, ni un moyen d'occuper mais un détour pour provoquer de l'apprentissage. L'apprentissage actif, quelle que soit sa forme, implique l'apprenant, le met en situation d'autonomie guidée, encourage l'interaction entre apprenants. Le formateur conçoit le dispositif qui permettra aux apprenants d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

Derrière le terme très générique d'apprentissage actif, on trouve un ensemble de méthodes qui permettent d'y parvenir dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) constituent des outils.

Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont intégrées dans notre univers à la fois personnel et professionnel. Évoluer avec son temps enjoint des capacités à vouloir changer pour pouvoir interagir avec les autres. En effet, notre métier de formateur auprès des apprenants, nous amène à réfléchir sur nos pratiques pédagogiques pour faire face aux défis d'aujourd'hui.

Les technologies de l'information et de la communication sont des outils pédagogiques incontournables. Par ailleurs, l'IFMS se doit d'initier cette rencontre avec le numérique dit « professionnel ».

### Les fiches actions, déclinaison de l'axe 1, sont :

- Fiche 1 : La simulation en santé
- Fiche 2 : Santé Numérique – IA
- Fiche 3 : Hybridation des enseignements
- Fiche 4 : Accompagner l'évolution des métiers et des compétences en collaboration avec nos partenaires

AXE 1 Fiche 1	La simulation en santé																																															
PILOTES de l'action	Galland Karin, ASTIER Emilie																																															
CONTEXTE	<p>Les soins infirmiers et les pratiques de soins présentent un haut niveau de risque pour les patients. Dans ce contexte, le développement de l'apprentissage au moyen de la simulation en santé permet aux apprenants de commettre des erreurs dans un environnement d'apprentissage contrôlé et sécurisé, sans dommage pour le patient en respectant le principe fondateur « jamais sur un vrai patient la première fois ».</p> <p>Cette approche permet également aux apprenants d'appréhender leurs futurs stages en ciblant des éléments de compétence à développer.</p> <p>La simulation en santé répond aux attendus de l'apprentissage actif et permet l'usage des NTIC.</p> <p>Au sein de l'IFMS, nous utilisons la simulation de pleine échelle avec d'une part l'immersion dans un environnement reconstruit au plus proche des conditions réelles d'exercice afin d'y réaliser l'activité de travail, et d'autre part la réflexivité sur l'activité réalisée. Conformément aux recommandations de l'HAS issues du guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé (2013), les apprenants bénéficient de séances de simulation à chaque semestre.</p> <p>Parmi les différentes méthodes nous utilisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Simulation procédurale : permet de développer les techniques de soins à l'aide de matériel spécifique sous forme de travaux pratiques</li> <li>- Simulation humaine : se réalise à l'aide de patients standardisés (jeu de rôle qui permet de scénariser les réactions émotionnelles et la personnalité d'un patient)</li> <li>- Simulation hybride (ACR) : associe l'usage de la simulation humaine et d'un mannequin</li> <li>- Simulation virtuelle (Simango et Serious games)</li> </ul> <p>Lors de ces séances, les apprenants sont invités à agir à partir d'un scénario prédéfini, pour gérer une situation-problème comme s'ils étaient en situation réelle. L'objectif visé est en lien avec le développement de compétences professionnelles.</p>																																															
OBJECTIF	Elargir l'offre d'apprentissage par la simulation en santé afin de développer les compétences professionnelles dans un environnement contextualisé et sécurisé																																															
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Maintenir les séances de simulation déjà dispensées</p> <p><b>Action 2</b> : Construire de nouveaux scénarii pour élargir l'offre d'apprentissage actif dans le cadre du groupe de travail « Simulation Santé » de l'IFMS</p> <p><b>Action 3</b> : Créer des parcours d'apprentissage de simulation virtuelle</p> <p><b>Action 4</b> : Mettre en œuvre des parcours d'apprentissage de simulation virtuelle</p>																																															
CALENDRIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2024</th> <th>S1-2025</th> <th>S2-2025</th> <th>S1-2026</th> <th>S2-2026</th> <th>S1-2027</th> <th>S2-2027</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>									S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	Action 1	X	X	X	X	X	X	X	Action 2	X	X	X	X	X	X	X	Action 3	X	X	X	X	X	X	X	Action 4		X	X	X	X	X	X
	S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027																																									
Action 1	X	X	X	X	X	X	X																																									
Action 2	X	X	X	X	X	X	X																																									
Action 3	X	X	X	X	X	X	X																																									
Action 4		X	X	X	X	X	X																																									
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : Suivi du nombre de séances de simulation dispensées</p> <p><b>Action 2</b> : Suivi du nombre de nouveaux scénarii construits dans le cadre du groupe de travail « Simulation Santé » de l'IFMS</p> <p><b>Action 3</b> : Suivi du nombre de parcours d'apprentissage de simulation virtuelle créés</p> <p><b>Action 4</b> : Suivi du nombre de parcours d'apprentissage de simulation virtuelle mis en œuvre</p>																																															
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>																																															

AXE 1 Fiche 2	SANTÉ NUMÉRIQUE - IA											
PILOTES de l'action	PORZIEMSKY Patricia, GIRARDIN Sylvie.											
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Virage du numérique en santé depuis 2017</li> <li>• 1<sup>ère</sup> feuille de route 2019-2022 et 2<sup>nde</sup> 2023-2027</li> <li>• Nécessité de former les professionnels en santé</li> <li>• Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé</li> <li>• Développement de l'IA générative au grand public</li> </ul>											
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en application les directives de l'arrêté concernant la formation numérique en santé en partenariat avec l'université de Montpellier (ESNbyUM)</li> <li>• Développer les compétences numériques en santé des apprenants (IFSI-IFAS)</li> <li>• Développer l'utilisation de l'IA dans les enseignements</li> </ul>											
ACTIONS	<p><b>Action 1 :</b> Piloter le dispositif d'enseignement en Santé numérique en partenariat avec l'université de Montpellier</p> <p><b>Action 2 :</b> Mettre en œuvre le dispositif d'enseignement en santé numérique avec la participation de l'ensemble de l'équipe pédagogique</p> <p><b>Action 3 :</b> Former les cadres formateurs à l'usage pédagogique de l'IA</p> <p><b>Action 4 :</b> Réactualiser le corpus existant ( déclinaisons des UE constitutives) en intégrant l'IA</p>											
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029
	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 3	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 4	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1 :</b> Nombre de participation au comité de pilotage de l'ESNbyUM Existence du dossier partagé « socle en santé numérique » actualisé</p> <p><b>Action 2 :</b> Nombre de formateurs formés en Santé numérique Nombre d'apprenants formés Nombre de cas concrets mobilisant la compétence numérique</p> <p><b>Action 3 :</b> Nombre de formateurs formés à l'usage pédagogique de l'IA</p> <p><b>Action 4 :</b> Actualisation annuelle du corpus existant avec l'utilisation de l'IA</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											

AXE 1 Fiche 3	HYBRIDATION DES ENSEIGNEMENTS											
PILOTES de l'action	GALLAND Karin, PORZIEMSKY Patricia.											
CONTEXTE	<p>Emergence durant la pandémie COVID pour assurer la continuité des enseignements</p> <p>Analyse des expérimentations : valeur ajoutée de l'hybridation</p> <p>L'enseignement hybride est "une combinaison ouverte d'activités d'apprentissages offertes en présence, en temps réel et à distance, en mode synchrone ou asynchrone" avec un accompagnement pédagogique</p> <p>Développement des NTIC et de l'IA</p> <p>L'hybridation facilite l'intégration universitaire par l'utilisation des NTIC</p>											
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversifier les dispositifs d'apprentissage des apprenants dans le temps et l'espace</li> <li>Individualiser le parcours des apprenants en les accompagnant (ressources et suivi pédagogique) et en leur laissant la liberté d'apprendre comme et quand, ils le souhaitent.</li> </ul>											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Former les cadres formateurs à l'usage de l'hybridation efficace</p> <p><b>Action 2</b> : Construire des parcours d'apprentissage dans les différents enseignements</p> <p><b>Action 3</b> : Créer une boîte à outils pédagogiques permettant de choisir et d'utiliser les outils pédagogiques adaptés pour chaque parcours proposé, en y associant les NTIC</p> <p><b>Action 4</b> : Développer l'autonomie des apprenants en mettant à disposition les ressources nécessaires (méthodes de travail –ENT)</p> <p><b>Action 5</b> : Formaliser et contractualiser l'accompagnement des apprenants y compris en distanciel</p>											
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029
	Action 1		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 2			x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 3				x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 4	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 5				x	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : Nombre de formateurs formés à l'hybridation</p> <p>Nombre et thématiques des formations suivies</p> <p><b>Action 2</b> : Nombre de parcours d'apprentissage en hybridation construits</p> <p>Inventaire des parcours</p> <p><b>Action 3</b> : Création d'une boîte à outils pédagogiques partagée et actualisée</p> <p>Inventaire des outils</p> <p><b>Action 4</b> : Tableau de bord des suivis de l'ENT</p> <p><b>Action 5</b> : Nombre de procédures rédigées</p> <p>Nombre de contrats de suivi formalisés par promotion</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											

AXE 1 Fiche 4	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES EN COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES											
PILOTES de l'action	VIE Pascale, Coordinatrice des stages.											
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution rapide des référentiels de compétences et de formation</li> <li>• Diversité des parcours de formation et des profils d'apprenants</li> <li>• Renforcement du rôle pédagogique des professionnels de terrain prescrit dans les référentiels de formation</li> <li>• Répondre à la nécessité du terrain d'avoir des nouveaux professionnels avec un temps d'adaptation à l'emploi court</li> <li>• Participation active et croissante des apprenants et des formateurs dans les projets de l'établissement support</li> </ul>											
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les professionnels dans l'adaptation aux évolutions des différents dispositifs de formation,</li> <li>• Renforcer le partenariat avec les professionnels de terrain pour favoriser l'alternance intégrative des apprenants.</li> </ul>											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Développer la formation des professionnels de terrain au tutorat.</p> <p><b>Action 2</b> : Construire un espace partagé de travail avec les professionnels de terrain de l'hôpital support, contenant les documents pédagogiques, les méthodes de travail des apprenants (analyse de situation, démarche clinique, usage du port Folio ...).</p> <p><b>Action 3</b> : Organiser une réunion annuelle avec les professionnels : cadres de terrain et les tuteurs pour formaliser un temps d'échanges et de travail autour de l'enseignement clinique.</p>											
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029
	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 2				x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 3		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : Nombre de professionnels formés au tutorat Nombre de formations au tutorat proposées sur une année</p> <p><b>Action 2</b> : Création d'un dossier partagé sur le serveur de l'hôpital support Création d'un comité de pilotage du dossier partagé</p> <p><b>Action 3</b> : Organisation de la réunion annuelle avec les professionnels Nombre de participants à la réunion annuelle</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle du suivi des actions</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p> <p>Action de communication sur l'hôpital support pour présenter le dossier partagé</p> <p>Action de communication auprès de tous les partenaires de la création de la réunion annuelle</p>											

## Axe 2 - Créer un environnement capacitant

L'équipe pédagogique se centre sur l'accompagnement personnalisé de l'apprenant dans un processus de professionnalisation, de construction identitaire et de la construction de ses compétences. L'enjeu pour l'équipe pédagogique est la pertinence du choix des ressources, de leur usage et de leur combinatoire pour rendre l'apprenant acteur de sa formation.

L'alternance intégrative contribue aux rencontres avec les professionnels de terrains et les personnes soignées ; rencontres qui participent à enrichir le projet professionnel de l'apprenant et à tisser des liens entre la théorie et la pratique.

Dans cette alternance, il est possible pour l'apprenant de réaliser un stage hors métropole dans le cadre d'ERAMUS+.

L'apprentissage de la collaboration intra et inter filières de formation à l'institut vise un objectif commun de compétence collective pour la qualité et la sécurité des soins dans le parcours de prise en charge d'un patient, de façon coordonnée.

Un autre temps fort de la formation est de permettre à l'apprenant de promouvoir des actions qui allient information, échange, débat auprès de partenaires, de populations cibles sur des problématiques de santé ou autre.

### Les fiches actions, déclinaison de l'axe 2, sont :

- Fiche 1 : Accompagnement individuel de l'apprenant par les formateurs dans les différents environnements capacitants : IFMS
  - Fiche 1. a. : Le suivi pédagogique
  - Fiche 1. b. : Accompagnement en stage
  - Fiche 1. C. : Le contrat pédagogique
- Fiche 2 : Dispositifs en faveur des apprenants présentant des troubles des apprentissages
- Fiche 3 : ERASMUS +
- Fiche 4 : Partenariat et collaboration avec les acteurs de terrain – tutorat
- Fiche 5 : Renforcer la démocratie étudiante

Axe 2 Fiche 1. a	Accompagnement individualisé de l'apprenant par les formateurs dans les différents environnements capacitants : IFMS Fiche 1.a. Le Suivi Pédagogique											
PILOTES de l'action	LE VELLY Anne-Cécile, GUILLAUME Stéphanie											
CONTEXTE	<p>Maela Paul (2012) définit l'accompagnement comme « être avec » et « aller vers ». Trois principes sont déclinés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en relation dépend la mise en chemin</li> <li>• Il s'agit moins d'atteindre un résultat que de s'orienter « vers »</li> <li>• L'action s'accorde à celui que l'on accompagne</li> </ul> <p>De façon complémentaire, un suivi pédagogique en petits groupes d'étudiants ou d'élèves représente un temps de remédiation qui a pour objectif de favoriser le questionnement et de faire le bilan des acquisitions.</p> <p>Par un renforcement du lien entre théorie et pratique, sous-tendu par des valeurs humanistes, l'équipe pédagogique donne sens au projet professionnel de l'étudiant et de l'élève grâce à un suivi pédagogique personnalisé.</p> <p>Le suivi pédagogique Un formateur référent tout au long de la formation IFSI : 1 par semestre et à la demande IFAS : selon le référentiel de formation, 35 heures d'API (Accompagnement pédagogique individualisé) et 7 heures de suivi pédagogique individualisé sont réparties tout au long de la formation Suivi de l'apprenant dans sa démarche de progression vers la posture professionnelle et la professionnalisation, en développant la réflexivité et l'autonomie. Accompagner revient à situer l'étudiant ou l'élève dans son apprentissage, dans la construction de son projet professionnel et à l'aider à « apprendre à apprendre ». Cf guide de suivi pédagogique (IFSI serveur, serveur commun)</p>											
OBJECTIFS	Accompagner l'apprenant pour développer sa réflexivité, sa responsabilisation, son autonomie de manière individualisée tout au long de sa formation dans son processus de professionnalisation en instaurant une relation de confiance et en s'adaptant au rythme et aux besoins de chaque apprenant											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Renforcer l'accompagnement de l'apprenant lors des suivis pédagogiques de façon semestrielle au minimum</p> <p><b>Action 2</b> : Accompagner l'apprenant dans une démarche professionnelle en sollicitant le formateur pour le guider dans son parcours de formation (selon ses besoins, son projet, son rythme)</p> <p><b>Action 3</b> : Formaliser un outil pour planifier les suivis pédagogiques individualisés à la demande de l'apprenant</p>											
CALENDRIER		S2 2024	S1 2025	S2 2025	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027	S1 2028	S2 2028	S1 2029	S2 2029
Action 1		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Action 2		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Action 3		X										
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Suivi du Nombre de suivi pédagogique institutionnel</p> <p>Suivi du nombre de suivi pédagogique individualisé à la demande de l'apprenant</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail pour élaborer l'outil</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Réunion annuelle sur le projet pédagogique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											

Axe 2 Fiche 1	Accompagnement individualisé de l'apprenant par les formateurs dans les différents environnements capacitants : Fiche 1. b. Accompagnement en stage											
PILOTES de l'action	LE VELLY Anne-Cécile, GUILLAUME Stéphanie.											
CONTEXTE	<p>Référentiel IDE : « un formateur est référent pour chacun des stages, l'apprenant connaît le référent du stage. Le formateur référent est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure. Dans un objectif pédagogique, le formateur IFSI se déplace sur le lieu de stage à son initiative ou à la demande de l'apprenant ou à celle du tuteur de stage. Il est en liaison régulière avec le tuteur de stage afin de suivre le parcours de l'apprenant et régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser ».</p> <p>Encadrement de stage, état de lieu IFMS : Un formateur référent de chaque lieu de stage IFSI : 1 encadrement par stage minimum hors pré prof. IFAS : 1 encadrement dans l'année et à la demande Posture réflexive sur le vécu, l'intégration et la posture en stage. Identification des acquisitions de compétences et des axes d'amélioration.</p>											
OBJECTIFS	Accompagner l'apprenant de manière individualisée tout au long de sa formation dans son processus de professionnalisation en instaurant une relation de confiance et en s'adaptant au rythme et aux besoins de chaque apprenant											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Elaborer les objectifs de stage en co-construction avec l'apprenant avec l'appui du livret d'accueil pour définir ses besoins et répondre aux attendus dans la progression de sa professionnalisation, dans l'acquisition de ses compétences</p> <p><b>Action 2</b> : Maintenir un encadrement pour chaque stage en IFSI et un sur l'année de formation en IFAS</p> <p><b>Action 3</b> : Identifier et accompagner le développement des compétences comportementales « soft skills » de l'apprenant (leadership, relationnel, adaptabilité, éthique, intelligence émotionnelle...)</p>											
CALENDRIER		S2 2024	S1 2025	S2 2025	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027	S1 2028	S2 2028	S1 2029	S2 2029
Action 1		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Action 2		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Action 3		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Validation des objectifs avant le départ en stage par le biais d'un entretien individualisé en présentiel ou à distance</p> <p>Suivi du nombre d'encadrement de stage</p> <p>Suivi et traçabilité des « softs Skills » identifiées lors de l'accompagnement en stage</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Réunion annuelle sur le projet pédagogique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											



Axe 2 Fiche 1	Accompagnement individualisé de l'apprenant par les formateurs dans les différents environnements capacitants : IFMS Fiche 1.c. le contrat pédagogique											
PILOTES de l'action	LE VELLY Anne-Cécile, coordinatrice pédagogique.											
CONTEXTE	Un <b>contrat pédagogique</b> , également nommé contrat individuel de formation, est un accord formalisé entre un apprenant et un formateur (ou une équipe pédagogique). Créé, il permet de négocier les modalités d'atteinte des objectifs pédagogiques et est un instrument important en pédagogie différenciée où il est le support d'une démarche personnalisée de formation. Document formalisé au sein de l'IFMS.											
OBJECTIFS	Permettre une préparation transparente et efficace afin que l'apprenant concerné atteigne ses propres objectifs.											
ACTIONS	<b>Action 1</b> : Faire un entretien avec l'apprenant afin de fixer ensemble les objectifs à atteindre <b>Action 2</b> : Proposer et/ou créer des outils facilitants <b>Action 3</b> : Fixer des temps individuels propices à la mise en œuvre des apprentissages <b>Action 4</b> : Débriefing avec le formateur sur l'évolution des acquisitions <b>Action 5</b> : Formaliser la procédure											
CALENDRIER		S2 2024	S1 2025	S2 2025	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027	S1 2028	S2 2028	S1 2029	S2 2029
INDICATEURS DE SUIVI	Suivi du Nombre de contrat pédagogique Suivi du nombre de suivi des objectifs de réussite Suivi des outils Suivi de nombre du temps apprenants Suivi du nombre de temps de débriefing Suivi de la procédure											
BILAN Actions de communication	Réunion annuelle sur le projet pédagogique Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS											

Axe 2 Fiche 2	Dispositifs en faveur des apprenants présentant des troubles d'apprentissage																																																																																										
PILOTES de l'action	Réfèrent handicap de l'IFMS, ASTIER Emilie.																																																																																										
CONTEXTE	<p>D'après la loi du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : «<i>Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.</i> »</p> <p>C'est pour cette raison qu'à l'IFMS, une formalisation de l'accompagnement des ESH (étudiants/élèves en situation de handicap) s'est imposée à nous lors de la démarche de certification QUALIOPI. Une information est faite dès l'entrée en formation afin que les ESH s'identifient s'ils le souhaitent auprès du référent formateur de suivi pédagogique ou du référent handicap à l'aide d'un formulaire distribué, retraçant leurs besoins en aménagements pédagogiques. Lors du premier suivi pédagogique, le formateur référent reprend avec les apprenants les aménagements préconisés (aides techniques, aides humaines, accessibilité aux locaux et aux salles et majoration d'un tiers temps)</p> <p>Par conséquent à ce jour, nous disposons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un registre d'accessibilité handicap et formations à la disposition des apprenants (disponible sur le site et à l'accueil de l'IFMS)</li> <li>- Un référent handicap</li> <li>- Un tableau de traçabilité accessible à l'équipe pédagogique afin de personnaliser l'accompagnement pédagogique de apprenants en situation de handicap recensant les ESH.</li> </ul> <p>Etat des lieux IFMS (2024):</p> <table border="1" data-bbox="421 1081 1469 1182"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>1<sup>ère</sup> année</th> <th>2<sup>ème</sup> année</th> <th>3<sup>ème</sup> année</th> <th>IFAS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Recensés avec RQTH</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Recensés sans RQTH</td> <td>1</td> <td></td> <td>2</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>													Année	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	IFAS	Recensés avec RQTH	4	5	3	2	Recensés sans RQTH	1		2																																																																
Année	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	IFAS																																																																																							
Recensés avec RQTH	4	5	3	2																																																																																							
Recensés sans RQTH	1		2																																																																																								
OBJECTIF	Favoriser l'inclusion en créant un environnement accessible et adapté à l'apprenant en situation de handicap																																																																																										
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Identifier les besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap</p> <p><b>Action 2</b> : Respecter et mettre en œuvre les recommandations médicales préconisées</p> <p><b>Action 3</b> : Encadrer le parcours de formation de l'apprenant en situation de handicap (à l'IFMS et sur les lieux de stage)</p> <p><b>Action 4</b> : Planifier l'intervention d'un professionnel du handicap pour étayer les apprentissages</p> <p><b>Action 5</b> : Sensibiliser les apprenants en situation de handicap à l'utilisation de plateforme ou d'outils numériques spécifiques disponibles à l'IFMS</p>																																																																																										
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2 2024</th> <th>S1 2025</th> <th>S2 2025</th> <th>S1 2026</th> <th>S2 2026</th> <th>S1 2027</th> <th>S2 2027</th> <th>S1 2028</th> <th>S2 2028</th> <th>S1 2029</th> <th>S2 2029</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 5</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														S2 2024	S1 2025	S2 2025	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027	S1 2028	S2 2028	S1 2029	S2 2029		Action 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Action 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Action 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Action 4		X											Action 5		X										
	S2 2024	S1 2025	S2 2025	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027	S1 2028	S2 2028	S1 2029	S2 2029																																																																																
Action 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																															
Action 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																															
Action 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																															
Action 4		X																																																																																									
Action 5		X																																																																																									
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Suivi du nombre d'apprenant en situation de handicap identifiés.</p> <p>Suivi des besoins d'aménagements.</p> <p>Planification et organisation des aménagements pédagogiques lors des enseignements et évaluations.</p> <p>Présence d'un enseignant/ intervenant spécialisé dans l'accompagnement du handicap dès la rentrée 2024.</p> <p>Souscription à différents outils numériques dès la rentrée 2024.</p>																																																																																										
BILAN Actions de communication	<p>Présentation aux apprenants du dispositif</p> <p>Réunion annuelle sur le projet pédagogique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>																																																																																										

Axe 2 Fiche 3	Stage : ERASMUS + ( European Action Scheme for the Mobility of University Students)																																																											
PILOTES de l'action	Coordinatrice de stage, KASPRZYK Fabienne.																																																											
CONTEXTE	En intégrant le programme Erasmus+, l'IFSI de Sète participe à l'inscription du diplôme d'infirmier dans le système LMD européen et élargit l'offre de mobilité de stage pour les étudiants en soins infirmiers de 3 <sup>ème</sup> année.																																																											
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'ouvrir à d'autres prises en soins et s'enrichir de nouvelles approches culturelles du soin.</li> <li>• Partager des compétences en soins infirmiers et échanger sur des pratiques de soin.</li> <li>• Acquérir des capacités d'adaptation à un autre système de santé</li> <li>• Apprendre à communiquer et progresser en communiquant dans une autre langue</li> </ul>																																																											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Informer et accompagner les étudiants en soins infirmiers dans cette possibilité de stage</p> <p><b>Action 2</b> : Evaluer la qualité du projet de mobilité</p> <p><b>Action 3</b> : Planifier une restitution du stage au sein de l'institut</p>																																																											
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S1 2024</th> <th>S1 2025</th> <th>S2 20255</th> <th>S1 2026</th> <th>S2 2026</th> <th>S1 2027</th> <th>S2 2027</th> <th>S1 2028</th> <th>S2 2028</th> <th>S1 2029</th> <th>S2 2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>													S1 2024	S1 2025	S2 20255	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027	S1 2028	S2 2028	S1 2029	S2 2029	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 2	x		x		x		x		x		x	Action 3			x		x		x		x		x
	S1 2024	S1 2025	S2 20255	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027	S1 2028	S2 2028	S1 2029	S2 2029																																																	
Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																	
Action 2	x		x		x		x		x		x																																																	
Action 3			x		x		x		x		x																																																	
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Le dispositif est présenté aux étudiants en soins infirmiers dès la rentrée.</p> <p>Les documents sont mis à disposition</p> <p>Le nombre de mobilité par an</p> <p>La présentation du stage est faite auprès des autres étudiants</p>																																																											
BILAN Actions de communication	<p>Au retour de stage, un écrit professionnel est attendu de la part de l'étudiant.</p> <p>Le dispositif ERASMUS + est présenté lors des portes ouvertes de l'IFMS et aux étudiants à chaque rentrée.</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>																																																											

Axe 2 Fiche 4	Partenariat et collaboration avec les acteurs de terrain-tutorat																																																																							
PILOTES de l'action	VIE Pascale, coordinatrice de stage.																																																																							
CONTEXTE	<p><b>Le tutorat professionnel, élément de professionnalisation</b></p> <p>Selon la directive européenne 2005/36/CE : « L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises. »</p> <p>Le référentiel de la formation infirmière dit aussi que « le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction « tutorale » et un formateur. Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière. » <a href="#">pg-ecrit-ifsu.docx (live.com)</a></p> <p><u>IFAS</u> : Le formateur référent en IFAS assure le suivi de l'apprenant au sein de la structure d'accueil, communique avec le maître de stage, le professionnel de terrain, le tuteur de stage afin de suivre la progression de l'élève lors des périodes en milieux professionnels et régule les difficultés éventuelles. (page 73 référentiel de formation AS, 2023)</p>																																																																							
OBJECTIF	Créer un environnement de stage apprenant																																																																							
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Recenser le nombre des tuteurs par terrain de stage</p> <p><b>Action 2</b> : Participer à des réunions d'encadrement sur les HBT</p> <p><b>Action 3</b> : Proposer deux réunions par an avec les tuteurs et/ou maîtres de stage</p> <p><b>Action 4</b> : Planifier et tracer le temps de rencontre avec les soignants « tuteurs » lors des encadrements de stage</p>																																																																							
CALENDRIER	<table border="1" data-bbox="421 1308 1513 1697"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2024</th> <th>S1-2025</th> <th>S2-2025</th> <th>S1-2026</th> <th>S2-2026</th> <th>S1-2027</th> <th>S2-2027</th> <th>S1-2028</th> <th>S2-2028</th> <th>S1-2029</th> <th>S2-2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td colspan="11">X (selon le calendrier institutionnel de l'hôpital support)</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>X</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>													S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	Action 1	X											Action 2	X (selon le calendrier institutionnel de l'hôpital support)											Action 3	X	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029																																																													
Action 1	X																																																																							
Action 2	X (selon le calendrier institutionnel de l'hôpital support)																																																																							
Action 3	X	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																													
Action 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																													
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Suivi de la fiche « identification de terrain de stage »</p> <p>Suivi du nombre de service ayant un projet tutorat</p> <p>Suivi du nombre de tuteurs formés ou non</p> <p>Suivi du nombre de réunions communs et présence d'un représentant de l'IFMS</p> <p>Suivi du nombre de réunions « tuteurs/IFMS »</p> <p>Suivi de la traçabilité des temps de rencontre</p>																																																																							
BILAN Actions de communication	<p>Réunion annuelle du projet pédagogique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>																																																																							

Axe 2 Fiche 5	Renforcer la démocratie étudiante											
PILOTES de l'action	KASPRZYK Fabienne, coordinatrice pédagogique.											
CONTEXTE	<p><i>Il s'agit d'une procédure de démocratie directe, dans laquelle n'importe quel étudiant peut prendre la parole et voter, et où les participants se considèrent légitimes à prendre des décisions par la seule vertu de leur rassemblement.</i></p> <p>LE MAZIER Julie, « Assemblées générales étudiantes et démocratie participative : un air de famille ? », <i>Participations</i>, 2014/3 (N° 10), p. 61-83. DOI : 10.3917/parti.010.0061. URL : <a href="https://www.cairn.info/revue-participations-2014-3-page-61.htm">https://www.cairn.info/revue-participations-2014-3-page-61.htm</a></p> <p>Etat des lieux</p> <p>Agglopolé : présence lors des journées IFMS, manifestation journées sétoises</p> <p>CROUS : plaquette d'information, lien mail, permanence</p> <p>CVE : 1 par semestre, présence des délégués, environnement sécurisant, tour de table des apprenants délégués</p> <p>Élections des délégués</p> <p>Création d'un BDE depuis octobre 2023</p> <p>Au niveau régional : Election d'un ESI à la commission spécialisée relative aux questions pédagogiques</p>											
OBJECTIF	Favoriser la prise de parole et de décision des apprenants avec les différents interlocuteurs											
ACTIONS	<p>Action 1 : Soutenir la présence des apprenants lors des manifestations organisées par l'Agglopolé</p> <p>Action 2 : Maintenir la présence des apprenants aux réunions avec la Région, l'Université</p> <p>Action 3 : Maintenir le partenariat avec le CROUS</p> <p>Action 4 : Initier la co-construction du projet pédagogique avec les apprenants</p> <p>Action 5 : Maintenir l'évaluation de la formation par les apprenants lors des bilans de semestre et proposer ensemble des axes d'amélioration</p>											
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029
Action 1	X (selon le calendrier de l'Agglopolé)											
Action 2	X (selon le calendrier de la région)											
Action 3	X	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Action 5	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Suivi du nombre de manifestations organisées par l'Agglopolé et le campus sétois</p> <p>Suivi du nombre de réunions avec la Région, l'Université</p> <p>Suivi de partenariat avec le CROUS</p> <p>Suivi du nombre de réunions au sein de l'IFMS</p> <p>Suivi des évaluations des apprenants concernant les bilans de semestre</p> <p>Suivi des axes d'amélioration proposés par les apprenants</p>											
BILAN Action de communication	<p>Réunion annuelle du projet pédagogique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											

### Axe 3 – Renforcer la recherche

Nous constatons que les activités de l'équipe pédagogique se diversifient conjointement avec l'évolution du système de la santé, des soins, de la société et de la formation. Des membres de l'équipe pédagogique de par leur activité « Recherche en didactique professionnelle » s'impliquent pour enrichir les pratiques professionnelles par le questionnement, l'analyse et la création des séquences pédagogiques innovantes.

Au sein de l'institut, les intentions pédagogiques de la recherche en sciences infirmières visent à :

- développer les habiletés cognitives : raisonner, analyser, questionner...,
- développer l'esprit critique et une réflexion éthique,
- favoriser l'émergence d'écrits et de publication,
- encourager la créativité.

**Les fiches actions, déclinaison de l'axe 3, sont :**

- Fiche 1 : La promotion de la recherche paramédicale en formation (lien avec l'université et les partenaires)
- Fiche 2 : Diversifier les expériences pédagogiques innovantes en s'appuyant sur la recherche en sciences de l'éducation
- Fiche 3 : Valoriser les travaux des apprenants (Centre de documentation, CEFIEC, articles à partir des travaux des apprenants)

AXE3 Fiche 1	La promotion de la recherche paramédicale en formation (en lien avec l'université et les partenaires)											
PILOTES de l'action	GIRARDIN Sylvie, PORZIEMSKY Patricia.											
CONTEXTE	Evolution du contexte socio-professionnel Evolution des NTIC Universitarisation (contractualisation avec l'université)											
OBJECTIF	Développer l'intérêt des apprenants pour la recherche paramédicale											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Maintenir et développer la formation des apprenants à l'utilisation des outils de recherche</p> <p><b>Action 2</b> : Présenter aux étudiants les actions menées au sein du GHT</p> <p><b>Action 3</b> : Rendre visible la recherche au sein des unités d'enseignement</p> <p><b>Action 4</b> : Maintenir le travail de réflexivité pour étayer le travail d'initiation à la recherche</p> <p><b>Action 5</b> : Co-construire en partenariat HBT/IFMS une EPP ou un audit dans une thématique ciblée en tenant compte de l'alternance</p>											
CALENDRIER		S2- 2024	S1- 2025	S2- 2025	S1- 2026	S2- 2026	S1- 2027	S2- 2027	S1- 2028	S2- 2028	S1- 2029	S2- 2029
	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 3			x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 4	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 5				x	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : Nombre d'interventions de la documentaliste auprès des apprenants Nombre d'accompagnement individuels par la documentaliste Nombre d'intervenants universitaires</p> <p><b>Action 2</b> : Nombre d'actions présentées aux apprenants</p> <p><b>Action 3</b> : Recenser les supports pédagogiques conformes en terme de références bibliographiques Nombre de supports réajustés</p> <p><b>Action 4</b> : Nombre d'analyses de situation et/ou d'activité réalisées par apprenant par année Nombre d'EPP</p> <p><b>Action 5</b> : Nombre d'audit ou d'EPP réalisé en partenariat</p>											
BILAN Actions de communication	Evaluation annuelle Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS											

AXE3 Fiche 2	<b>Diversifier les expériences pédagogiques innovantes en s'appuyant sur la recherche en sciences de l'éducation</b>											
PILOTES de l'action	VIE Pascale, PORZIEMSKY Patricia.											
CONTEXTE	Evolution des Nouvelles Techniques d'Information et de Communication (NTIC) Développement des recherches en sciences de l'éducation pour favoriser l'apprentissage											
OBJECTIF	Adapter les enseignements aux évolutions sociales et aux NTIC											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Proposer des activités pédagogiques en lien avec les pratiques innovantes (IA)</p> <p><b>Action 2</b> : Susciter la participation des apprenants à des projets innovants en partenariat avec les HBT et nos partenaires (Agglôpole)</p> <p><b>Action 3</b> : Poursuivre la création de séquences pédagogiques en lien avec les travaux du groupe recherche de l'IFMS</p>											
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029
	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 3		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : Nombre de pratiques innovantes (Simango- intervention des pilotes UE 4. 5.)</p> <p><b>Action 2</b> : % d'apprenants participant à de nouveaux projets institutionnels</p> <p><b>Action 3</b> : Nombre de réunion du groupe recherche Nombre de nouvelles séquences pédagogiques</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											



AXE3 Fiche 3	Valoriser les travaux des apprenants (Centre de documentation, CEFIEC, articles à partir des travaux des apprenants)											
PILOTES de l'action	GIRARDIN Sylvie, VIE Pascale.											
CONTEXTE	Travaux des apprenants existent mais ne sont pas diffusés Différents travaux : écrits et actions service sanitaire et ateliers d'animations en EHPAD											
OBJECTIF	Rendre visible et accessible les travaux des apprenants											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Mettre en place un comité de lecture avec les partenaires pour sélectionner les travaux de fin d'étude à mettre à disposition au centre de documentation et à présenter à différents jurys</p> <p><b>Action 2</b> : Promouvoir la participation des apprenants aux concours de l'ordre infirmier</p> <p><b>Action 3</b> : Diffuser les actions des apprenants via les réseaux sociaux</p> <p><b>Action 4</b> : Promouvoir l'écriture d'articles par les apprenants</p>											
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029
	Action 1		x		x		x		x		x	
	Action 2		x		x		x		x		x	
	Action 3		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Action 4			x	x	x	x	x	x	x	x	x
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : Nombre de réunion du comité de lecture Nombre de travaux sélectionnés pour le centre de documentation Nombre de travaux sélectionnés pour le CEFIEC</p> <p><b>Action 2</b> : Formalisation de l'information auprès des apprenants</p> <p><b>Action 3</b> : Nombre de publications sur les réseaux sociaux</p> <p><b>Action 4</b> : Nombre d'écrits réalisés par les apprenants Nombre de diffusion réalisées par les apprenants</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											

## Axe 4 – Développer l'image de l'institut sur le territoire

Tout au long de la formation, des liens étroits avec les institutions sanitaires, médico-sociales et éducatives, accueillant des apprenants en stage favorisent le partenariat pour créer une dynamique auprès des publics et des populations du territoire.

Ces collaborations et ces coopérations entre apprenants et professionnels, en situation de travail et d'apprentissage, visent à renforcer l'exercice inter et pluri professionnel futur.

### Les fiches actions, déclinaison de l'axe 4, sont :

- Fiche 1 : Développer l'image de l'institution sur le territoire
- Fiche 2 : Favoriser e conforter l'interdisciplinarité par le biais de partenariats
- Fiche 3 : S'inscrire dans le schéma régional de formations

Axe 4 Fiche 1	Développer l'image de l'institut sur le territoire																																																																																			
PILOTES de l'action	FREHEL Cathy, ASTIER Emilie.																																																																																			
CONTEXTE	<p>L'institut de formation des métiers de la santé est rattaché aux Hôpitaux du Bassin de Thau. C'est le troisième établissement public du département de l'Hérault, hôpital de proximité, mais aussi de recours pour certaines spécialités, médicales et chirurgicales</p> <p>Par leur adhésion le 1<sup>er</sup> juillet 2016 au GHT Est-Hérault/Sud-Aveyron, les HBT contribuent à la mise en œuvre de cette stratégie de prise en charge publique commune et graduée du patient dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité.</p> <p>Les HBT accueillent les étudiants de l'IFMS dans le cadre de la formation en alternance</p> <p>L'IFMS fait partie de l'Occitanie EST qui est composé de 12 IFSI</p> <p>L'IFSI est rattachée à l'Université de Médecine de MONTPELLIER</p> <p>2 filières de recrutement : Parcours sup et la Formation Professionnelle Continue</p>																																																																																			
OBJECTIFS	<p>Construire une politique d'engagement sur le territoire</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire connaître l'institut</li> <li>2. Représenter les métiers de la santé : IDE et AS sur le territoire du Bassin de Thau (collèges, lycées, forums)</li> <li>3. Mettre en lumière la professionnalisation de la formation continue par le biais de l'alternance (inviter un cadre de santé, un infirmier, un AS pour promouvoir la profession sur le terrain)</li> </ol>																																																																																			
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Recenser et cibler les lieux sur le Bassin de Thau ou espaces d'information aux métiers de la santé (Salons, établissements scolaire, HBT)</p> <p><b>Action 2</b> : <u>diversifier nos supports de communication</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Développer un outil de communication pour diffusion.</li> <li>b) Inviter les étudiants constituant le bureau du BDE à réaliser une capsule vidéo sur les professions. (Journée porte ouverte, salons...)</li> </ol> <p><b>Action 3</b> : Formaliser le lien entre la cellule de communication des HBT et l'IFMS et nommer des référents « communication » au sein de l'IFMS</p> <p><b>Action 4</b> : Identifier les moments clés (cours de simulation, salons, journées porte ouverte, TP...) par l'équipe pédagogique et administrative de l'IFMS pour lesquelles nous souhaitons communiquer ;</p> <p><b>Action 5</b> : Identifier les étudiants ambassadeurs en collège ou en lycée en fonction de leur parcours de stage par année et du service sanitaire. Qui aura pour objectif : animer des séances sur les métiers de la santé et analyse</p>																																																																																			
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2024</th> <th>S1-2025</th> <th>S2-2025</th> <th>S1-2026</th> <th>S2-2026</th> <th>S1-2027</th> <th>S2-2027</th> <th>S1-2028</th> <th>S2-2028</th> <th>S1-2029</th> <th>S2-2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 5</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>													S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	Action 1		X		X		X		X		X		Action 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Action 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Action 4	X	X	X	X								Action 5		X		X		X		X		X	
	S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029																																																																									
Action 1		X		X		X		X		X																																																																										
Action 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																									
Action 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																									
Action 4	X	X	X	X																																																																																
Action 5		X		X		X		X		X																																																																										
INDICATEURS de suivi	<p><b>Action 1</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le recensement est effectué oui non</li> <li>• Le nombre et les lieux d'intervention ou de représentation de l'IFMS sont définis sur l'année</li> </ul> <p><b>Action 2</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'achat d'un support attractif est prévu au plan d'investissement</li> <li>• Le film de promotion est réalisé</li> </ul> <p><b>Action 3</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une procédure d'appel à la cellule de communication des HBT est formalisée</li> <li>• Les référents sont identifiés</li> </ul> <p><b>Action 4</b> : Le nombre de moments clés est identifié par l'ensemble de l'équipe</p> <p><b>Action 5</b> : Le nombre des étudiants en santé scolaire annuellement</p>																																																																																			
BILAN Actions de communication	<p>Réévaluation annuelle du projet pédagogique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>																																																																																			

AXE 4 Fiche 2	Favoriser et conforter l'interdisciplinarité par le biais de partenariats											
PILOTES de l'action	FREHEL Cathy, KASPRZYK Fabienne.											
CONTEXTE	<p>L'IFMS est implanté sur le Bassin de Thau. Plusieurs partenariats existent au cœur du territoire :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etablissement support : Hôpitaux du Bassin de Thau, participation aux projets institutionnels (Hop star, En routine...)</li> <li>2. Lieux d'action service sanitaire : les Thermes de Balaruc, écoles, collèges, lycées, CFA, ...</li> <li>3. IFMK : Inter professionnalité service sanitaire.</li> <li>4. Lieux de stage : HBT, cliniques du groupe Oc santé, Cap santé... hôpitaux locaux, crèches, unité pénitentiaire, EHPAD</li> <li>5. Intervenants extérieurs : professionnels de santé médicaux et para médicaux, universitaires, patients partenaires....</li> <li>6. Tutelles de région : Région Occitanie, université, DREETS</li> <li>7. Groupement des IFSI Occitanie EST</li> <li>8. Associations : Rotary club, Lyon club, Association Cœur et santé</li> <li>9. Collectivités territoriales (Agglomération, mairies, CCAS...)</li> </ol> <p>Ces partenariats participent au développement de l'image de l'institut hors les murs, au partage des valeurs de l'institut et faire connaître et reconnaître les formations en santé du Bassin.</p>											
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif principal : Développer l'image de l'institut au sein du territoire</li> <li>• Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maintenir le lien interdisciplinaire sur les lieux d'enseignement clinique</li> <li>➤ Pérenniser les partenariats existants</li> </ul> </li> </ul>											
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Faire le bilan des partenariats existants et des contractualisations (conventions, calendrier...)</p> <p><b>Action 2</b> : Diversifier les espaces et les temps de rencontres avec les partenaires (table ronde, forum échange, formation TUTORAT, restitution des travaux du service sanitaire, don du sang, temps convivial...)</p> <p><b>Action 3</b> : Diffuser auprès des apprenants les propositions d'actions de santé émanant des associations du territoire</p> <p><b>Action 4</b> : Participer à des groupes de travail au sein des regroupements IFSI Occitanie EST</p>											
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029
	Action 1		x		x		x		X		X	
	Action 2	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	X
	Action 3	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	X
	Action 4	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	X
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : recensement annuel des partenaires</p> <p><b>Action 2</b> : recensement des temps de rencontre</p> <p><b>Action 3</b> : nombre de diffusion et du nombre d'actions réalisées</p> <p><b>Action 4</b> : nombre de participation à différentes thématiques</p>											
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation du projet pédagogique une fois par an</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>											

AXE 4 Fiche 3	S'INSCRIRE DANS LE SCHEMA REGIONAL DE FORMATION						
PILOTES de l'action	F KASPRZYK – Coordinatrice pédagogique						
CONTEXTE	Notre IFMS est situé sur un territoire où la population est vieillissante et également soumise à des variations populationnelles en période estivale. Par ailleurs les métiers du soin sont confrontés à un déficit de personnel et un manque d'attractivité. Devoir de favoriser un égal accès aux soins pour tous. Engagement de La Région « des soins de qualité partout et pour tous ». Institut financé par la Région : s'inscrire dans les orientations du schéma régional de formation						
OBJECTIF	Renforcer l'attractivité des métiers du soin Répondre aux besoins de la population. Répondre aux besoins des structures d'accueil. Communiquer sur nos offres de formations						
ACTIONS	Action 1 : Cartographier les terrains de stage (en lien avec ARS) Action 2 : Maintenir et développer nos partenariats (stage, OPCO, CFA, contrats de fidélisation, Campus Connecté Agglopôle, CROUS, Sens'action) Action 3 : Développer notre communication (Journée portes ouvertes Flyers, Réseaux sociaux) Action 4 : Participer à des salons, Forum Action 5 : Présenter les formations IDE et AS aux élèves des collèges/lycées et aux secondes lors de leur stage d'observation au sein des HBT						
CALENDRIER		2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Action 1	X	X	X	X	X	X
	Action 2	X	X	X	X	X	X
	Action 3	X	X	X	X	X	X
	Action 5	X	X	X	X	X	X
INDICATEURS DE SUIVI	Action 1 : Nombre de terrains de stage Action 2 : Nombre de rencontres avec les partenaires, Nombre d'apprenti/ contrat de fidélisation, Nombre d'étudiants/élèves prenant un poste sur le territoire Action 3 : Taux de visiteurs Journée Portes Ouvertes (questionnaire de satisfaction) Nombre de dossiers Parcoursup, Nombre de candidats concours AS, Nombre d'étudiants/élèves formés, Nombre d'interruptions/abandons Action 4 : Interventions sur des salons, forums Action 5 : Nombre d'intervention en collège/lycée						
BILAN Actions de communication	Evaluation annuelle Présentation en ICOGI Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS						

## Axe 5 – Maintenir une démarche Qualité

L'IFMS est engagé depuis plusieurs années dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité.

La démarche qualité engage l'ensemble des équipes administrative, pédagogique et de direction à proposer un dispositif de formation répondant aux exigences qualité du référentiel national Qualiopi.

L'institut a obtenu la certification Qualiopi en octobre 2023.

Des référents qualités sont identifiés et mobilisés pour décliner une politique qualité et objectiver, formaliser et préciser les pratiques à l'œuvre dans l'institut et en interface avec nos partenaires. L'implication des professionnels, des partenaires et des apprenants sera renforcée, tant dans la démarche de gestion des risques, d'amélioration de la qualité que dans la perspective de certification. Les apprenants qui participent déjà à l'évaluation des unités d'enseignements, seront davantage impliqués dans la déclaration et l'analyse des événements indésirables.

Parce que les activités de soin ont un impact sur l'environnement et qu'ils sont de plus en plus pris en compte aujourd'hui, une intention pédagogique sur le long terme est engagée pour sensibiliser les apprenants et l'équipe pédagogique au « soin écoresponsable ».

### **Les fiches actions, déclinaison de l'axe 5, sont :**

- Fiche 1 : Démarche QUALIOPi : certification de l'IFMS
- Fiche 2 : Développer la culture qualité et sécurité des soins et des pratiques auprès des apprenants
- Fiche 3 : Qualité de vie au travail à l'IFMS
- Fiche 4 : S'inscrire dans une démarche de transition durable

AXE 5 Fiche 1	DEMARCHE QUALIOPi : CERTIFICATION DE L'IFMS																																																																							
PILOTES de l'action	GABATA Angélique, GALLAND Karin.																																																																							
CONTEXTE	<p>Le référentiel Qualiopi remplace la plateforme DATADOCK créée par les OPCO (Organismes qui gèrent la formation et accompagnent les entreprises dans le développement des compétences). La démarche de certification Qualiopi permet de se mettre en conformité avec les différents critères et indicateurs (7 critères et 32 indicateurs pour l'IFMS et 7 critères et 22 indicateurs pour l'espace formation) du référentiel national de qualité Qualiopi.</p> <p>Un comité de pilotage Qualiopi a été créé pour faciliter l'appropriation et la mise en œuvre de la démarche au premier semestre 2022 au sein de l'institution.</p> <p>Un audit à blanc a été réalisé les 29 et 30 mars 2022, pour une visite de certification le mardi 19 juillet 2022 conjointement avec l'espace formation.</p> <p>A l'issue de cette visite, l'IFMS est certifié le 29 juillet 2022.</p> <p>En octobre 2023, une visite de contrôle confirme la certification Qualiopi.</p> <p>La prochaine visite aura lieu dans 3 ans soit en juillet 2025.</p> <p>Cette démarche qualité nous a permis d'élaborer des outils de suivi de la démarche et des éléments de preuve sous la forme d'une arborescence. Elle est disponible sur le serveur partagé de l'IFMS et réalisée conjointement avec l'espace formation.</p>																																																																							
OBJECTIFS	Proposer aux apprenants un dispositif de formation répondant aux exigences qualité du référentiel national Qualiopi,																																																																							
ACTIONS	<p><b>Action 1 :</b> Mettre à jour l'arborescence contenant les éléments de preuve des différents critères et indicateurs par l'équipe pédagogique et administrative et l'espace formation</p> <p><b>Action 2 :</b> Pérenniser l'activité du Copil Qualiopi afin de préparer les prochaines visites de certification</p> <p><b>Action 3 :</b> Mobiliser le Copil Qualiopi pour les visites de certification programmées en juillet 2025, juillet 2028</p> <p><b>Action 4 :</b> Assurer le suivi du plan d'actions du Copil Qualiopi</p>																																																																							
CALENDRIER	<table border="1" data-bbox="440 1151 1458 1487"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2024</th> <th>S1-2025</th> <th>S2-2025</th> <th>S1-2026</th> <th>S2-2026</th> <th>S1-2027</th> <th>S2-2027</th> <th>S1-2028</th> <th>S2-2028</th> <th>S1-2029</th> <th>S2-2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>													S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 3			x						x			Action 4	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029																																																													
Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																													
Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																													
Action 3			x						x																																																															
Action 4	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																													
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1 :</b> Vérification annuelle de la mise à jour de l'arborescence contenant les éléments de preuve des différents critères et indicateurs par l'équipe pédagogique et administrative en lien avec l'espace formation</p> <p><b>Action 2 :</b> Nombre de réunions du Copil Qualiopi sur une année et compte- rendus des réunions relatant l'activité</p> <p><b>Action 3 :</b> Présence effective du Copil Qualiopi aux visites de certification programmées en juillet 2025, juillet 2028</p> <p><b>Action 4 :</b> Nombre d'actions et avancée des actions</p>																																																																							
BILAN  Actions de communication	<p>Mise à disposition des rapports d'audit par la société CIDEES</p> <p>Affichage de la certification Qualiopi sur le portail internet de l'établissement support et de l'IFMS en respectant la charte graphique</p> <p>Affichage de la certification Qualiopi à l'entrée de l'IFMS et de l'espace formation en respectant la charte graphique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>																																																																							

AXE 5 Fiche 2	DEVELOPPER LA CULTURE QUALITE ET SECURITE DES SOINS ET DES PRATIQUES AUPRES DES APPRENANTS																																																																																																																							
PILOTES de l'action	GALLAND Karin, GABATA Angélique.																																																																																																																							
CONTEXTE	La sécurité du patient se définit comme la réduction de tout risque de préjudice évitable subi par le patient. Elle a pour ambition première d'éviter toute inversion du bénéfice/risque à se faire soigner. « Dans le cadre réglementaire, la sécurité des patients fait partie de l'amélioration continue de la qualité des soins. C'est un enjeu majeur de Santé publique. Cela repose sur une culture partagée de la sécurité et une démarche de gestion des risques. L'amélioration de la sécurité du patient passe par une meilleure compréhension de la survenue des EI associés aux soins, mais aussi par la qualité du travail en équipe (collaboration AS/IDE) ». <a href="https://www.has-sante.fr/jcms/c_2582468/fr/comprendre-la-securite-du-patient">https://www.has-sante.fr/jcms/c_2582468/fr/comprendre-la-securite-du-patient</a> .																																																																																																																							
OBJECTIF	Permettre aux apprenants de développer une culture de travail collaborative en équipe pluridisciplinaire autour de la qualité et de la sécurité des soins																																																																																																																							
ACTIONS	<p><b>Action 1 :</b> Maintenir la systématisation d'application de la méthodologie d'analyse de situation et d'activité modélisée par l'équipe pédagogique.</p> <p><b>Action 2 :</b> Maintenir et développer les séquences pédagogiques (travaux pratiques, simulations en santé) communes IFSI/IFAS à chaque semestre.</p> <p><b>Action 3 :</b> Maintenir les partages d'expériences (retours de mi- stage et stage) collectifs.</p> <p><b>Action 4 :</b> Créer une connexion avec le logiciel de signalement d'EI des HBT pour permettre l'analyse des risques a posteriori.</p> <p><b>Action 5 :</b> Associer les apprenants dans les réunions d'analyse a posteriori sur les terrains de stage (CREX, RMM...)</p> <p><b>Action 6 :</b> Utiliser les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) dans l'enseignement des UE de gestion des risques (kit pédagogique du projet « en routine », chambres des erreurs virtuelles et serious game).</p> <p><b>Action 7 :</b> Maintenir, développer et harmoniser l'évaluation par les pairs (apprenants) dans les séquences de travaux pratiques à l'appui des indicateurs de qualité du soin (ECORSET...).</p> <p><b>Action 8 :</b> Enrichir la culture qualité des apprenants en proposant des partages d'expérience avec des professionnels d'autres secteurs d'activité ( ex : pilote d'avion) sous forme de conférence, film, table ronde.</p>																																																																																																																							
CALENDRIER	<table border="1" data-bbox="475 1099 1445 1395"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2024</th> <th>S1-2025</th> <th>S2-2025</th> <th>S1-2026</th> <th>S2-2026</th> <th>S1-2027</th> <th>S2-2027</th> <th>S1-2028</th> <th>S2-2028</th> <th>S1-2029</th> <th>S2-2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 4</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 5</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 6</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 7</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 8</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>													S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 3	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 4	x	x	x	x								Action 5	x	x	x	x								Action 6	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 7	x	x	x									Action 8	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029																																																																																																													
Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																																																																													
Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																																																																													
Action 3	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																																																																													
Action 4	x	x	x	x																																																																																																																				
Action 5	x	x	x	x																																																																																																																				
Action 6	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																																																																													
Action 7	x	x	x																																																																																																																					
Action 8	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																																																																																													
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1 :</b> Suivi du nombre d'analyses effectuées par les apprenants par stage Vérification par le référent pédagogique de la complétude dans le portfolio des analyses au cours du bilan d'année Accès effectif à la méthodologie d'analyse de situation et d'activité modélisée par l'équipe pédagogique sur le serveur partagé des formateurs en unités intégratives semestres 1 et 2 (UE 5.1 S1 et UE 5.2 S2) et sur l'ENT (Espace Numérique de Travail)</p> <p><b>Action 2 :</b> Suivi du nombre de séquences pédagogiques communes IFSI/IFAS pour chaque promotion Suivi du nombre de nouvelles séquences pédagogiques communes IFSI/IFAS créées sur les 5 ans</p> <p><b>Action 3 :</b> Suivi du nombre de partages d'expériences (retours de mi-stage et stage) collectifs pour chaque promotion</p> <p><b>Action 4 :</b> Création d'une connexion fonctionnelle avec le logiciel de signalement d'EI des HBT pour permettre l'analyse des risques a posteriori par le COPIL qualité</p> <p><b>Action 5 :</b> Suivi du nombre d'apprenants ayant participé aux réunions d'analyse a posteriori sur les terrains de stage (CREX, RMM...)</p> <p><b>Action 6 :</b> Suivi du nombre de séquences utilisant des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) dans l'enseignement des UE 4.5 S2 et S4 de gestion des risques (kit pédagogique du projet « en routine », chambres des erreurs virtuelles et serious game).</p> <p><b>Action 7 :</b> Nombre de fiches pédagogiques formalisant, à l'appui des indicateurs de qualité du soin, l'évaluation par les pairs (apprenants).</p> <p><b>Action 8 :</b> Nombre de séquences en partage d'expérience proposées annuellement</p>																																																																																																																							
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle du projet pédagogique</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS</p>																																																																																																																							



AXE 5 Fiche 3	QUALITE DE VIE AU TRAVAIL A L'IFMS																																																											
PILOTES de l'action	FREHEL Cathy, GABATA Angélique.																																																											
CONTEXTE	<p>Selon le Ministère du travail, de la santé et des solidarités, « Développer la qualité de vie au travail, c'est être attentif à la qualité des relations sociales et professionnelles, au contenu du travail, à son organisation, aux possibilités de développement professionnel offertes à chacun et à la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Développer la qualité de vie au travail, c'est donc améliorer le quotidien des personnes, c'est leur redonner la fierté du travail bien fait, ce qui permet in fine de renforcer la qualité de la prise en charge des patients.</p> <p>La prise en compte de la qualité de vie au travail s'exerce sur de nombreux leviers, partant des conditions de travail, de l'environnement, de la sécurité, de la santé, de la formation et de l'évolution professionnelle. »</p> <p>Afin d'anticiper tous les risques et surtout d'en évaluer l'impact pour tenter de les maîtriser, une cartographie des risques à l'IFMS a été créée en 2017. Cette <i>cartographie des risques</i> est un levier indispensable au pilotage des risques et constitue le socle de la stratégie de gestion des risques assurée par le COPIL Qualité. Elle donne lieu à un plan d'actions régulièrement suivi par le COPIL Qualité qui sécurise l'environnement de travail de l'équipe pédagogique, administrative et logistique.</p> <p>Par ailleurs, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) révisé au cours de l'année 2024 s'inscrit dans la politique globale de prévention et d'amélioration de Qualité de Vie et des Conditions au Travail (QVCT).</p> <p>L'IFMS souhaite favoriser le développement des compétences de l'équipe pédagogique et administrative dans la perspective d'améliorer la qualité de l'enseignement.</p>																																																											
OBJECTIF	Permettre au personnel de l'IFMS d'effectuer un travail de qualité dans des conditions de travail optimales.																																																											
ACTIONS	<p><b>Action 1 :</b> Actualiser la cartographie des risques de l'IFMS et assurer le suivi de la mise en œuvre des actions correctives par le COPIL Qualité.</p> <p><b>Action 2 :</b> Formaliser des temps de formation collective autour de la pédagogie et des organisations de travail au moins une fois par an.</p> <p><b>Action 3 :</b> Favoriser la montée en compétences et l'évolution professionnelle des personnels de l'IFMS.</p> <p><b>Action 4 :</b> Favoriser le partage d'expérience sur les formations individuelles lors des réunions pédagogiques.</p>																																																											
CALENDRIER	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>S2-2024</th> <th>S1-2025</th> <th>S2-2025</th> <th>S1-2026</th> <th>S2-2026</th> <th>S1-2027</th> <th>S2-2027</th> <th>S1-2028</th> <th>S2-2028</th> <th>S1-2029</th> <th>S2-2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 2</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>													S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Action 3	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029																																																	
Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																	
Action 2	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																	
Action 3	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																																	
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1 :</b> Actualisation annuelle de la cartographie des risques de l'IFMS par le COPIL Qualité <b>Document unique</b></p> <p>Suivi annuel du nombre d'actions correctives mises en œuvre par le COPIL Qualité.</p> <p><b>Action 2 :</b> Nombre de formations collectives autour de la pédagogie et des organisations de travail réalisées annuellement.</p> <p><b>Action 3 :</b> Nombre de formations individuelles réalisées annuellement</p> <p>Nombre de formations individuelles diplômantes réalisées annuellement</p> <p>Nombre de personnels ayant accédé à une promotion professionnelle.</p> <p><b>Action 4 :</b> Nombre de partages d'expérience sur les formations individuelles inscrits aux Procès-Verbaux des réunions pédagogiques.</p>																																																											
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle du projet pédagogique et de l'activité du COPIL Qualité</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS et du rapport d'activité du COPIL Qualiopi à l'ICOGI</p>																																																											

AXE 5 Fiche 4	S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TRANSITION DURABLE												
PILOTES de l'action	ASTIER Emilie, LE VELLY Anne-Cécile												
CONTEXTE	<p>« Le soin « écoresponsable » est un acte de soin qui, à qualité et sécurité égales, engendre un impact moindre sur l'environnement. De plus en plus plébiscité par les professionnels, il questionne la pertinence du soin effectué. La réduction de l'impact environnemental des soins répond aux problématiques de sur-utilisation, de sous-utilisation ainsi que de gaspillage opérationnel. Les démarches de soins écoresponsables peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie au travail et à terme, à renforcer l'attractivité des structures où elles sont mises en œuvre. »</p> <p>Il est recommandé d'insérer à l'offre de formation initiale, un socle commun obligatoire de connaissances et de compétences sur la transition écologique pour tous les étudiants en santé de premier cycle, en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)</p>												
OBJECTIF	Développer la culture écoresponsable des apprenants et de l'équipe pédagogique, administrative et logistique.												
ACTIONS	<p><b>Action 1</b> : Sensibiliser l'équipe pédagogique et administrative à la culture écoresponsable</p> <p><b>Action 2</b> : Intégrer les notions d'éco responsabilité dans les apprentissages dès le début de la formation (fresque écosoin, ECORSET...)</p> <p><b>Action 3</b> : Mettre en œuvre une démarche de culture écoresponsable au sein de l'IFMS en lien avec l'hôpital support (ex : récupération de matériel périmé, suivi des consommations et des énergies, groupes d'apprenants favorisant le co-voiturage...)</p> <p><b>Action 4</b> : Evaluer la mise en œuvre de la culture écoresponsable au sein de l'IFMS et des apprenants ( audits des pratiques)</p>												
CALENDRIER		S2-2024	S1-2025	S2-2025	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	
	Action 1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Action 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Action 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Action 4		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
INDICATEURS DE SUIVI	<p><b>Action 1</b> : Nombre de personnes sensibilisées annuellement</p> <p>Nombre d'actions de sensibilisation annuellement</p> <p><b>Action 2</b> : Nombre d'UE, de thématiques abordées</p> <p><b>Action 3</b> : Nombre d'actions mises en place et leur suivi</p> <p><b>Action 4</b> : Nombre d'audits réalisés sur les pratiques écoresponsables</p>												
BILAN Actions de communication	<p>Evaluation annuelle du projet pédagogique et de l'activité du COPIL Qualité</p> <p>Mise à disposition du projet pédagogique sur le site internet de l'IFMS et du rapport d'activité du COPIL Qualiopi à l'ICOGI</p>												

## Conclusion

Notre projet pédagogique 2024-2029, déclinaison des orientations des deux dispositifs d'apprentissage des instituts de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants, vise à fournir à nos apprenants un enseignement et un accompagnement de qualité répondant aux besoins de la population et de nos partenaires employeurs.

Sa formalisation opérationnelle ainsi que sa mise à disposition en ligne, concourent à aider les apprenants à s'approprier le contenu des programmes ainsi que l'approche pédagogique retenue au sein de l'IFMS des HBT.

Rédigé pour les cinq années à venir, ce travail collaboratif se veut évolutif et non figé. Une évaluation annuelle des actions entreprises permettra les ajustements jugés nécessaires en fonction des propositions faites par l'équipe pédagogique ou par la réglementation.